60¢

LA LIBERTÉ

Volume 77 n° 37 Saint-Boniface, du 7 au 13 déc. 1990 Télé.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998



photo: Hubert Pantel

La soirée des cadeaux

La soirée de distribution de Francofonds a réuni le 28 novembre les représentants de 95 groupes ou individus ayant reçu un octroi ou une bourse d'études. La fondation francophone a remis un total de 67 110$, soit une augmentation de 15% sur la somme accordée en 1989. Voir page 6.

Notre-Dame-de-Lourdes en fête

Les célébrations du centenaire de cette paroisse de La Montagne débutent en fin de semaine. Ne manquez pas notre section spéciale. **Pages 17 à 21.**

Les 100 millions d'actif

La Caisse populaire de Saint-Boniface a franchi le cap des 100 millions d'actif en novembre. **Page 3.**

Le Consul des Prairies

Le nouveau consul de France à Edmonton, Claude Berlioz, a la charge d'un grand territoire. **Page 11.**

Des livres et des fonds

La Bibliothèque publique de Sainte-Anne-des-Chênes a été inaugurée le 2 décembre. **Page 7.**

Citation de la semaine

«L'histoire de dix provinces dans un carcan, oubliez-ça, c'est fini.»

Marc-Yvan Poulin, en parlant de son expérience au Manitoba depuis la mort de Meech. **Page 4.**

Des coupures de 468 000$ à CBWFT

La télé française: des nouvelles seulement

C'est officiel depuis mercredi 5 décembre: le poste de télé CBWFT abandonne immédiatement sa programmation locale autre que les informations. Il n'y aura plus de Ce Soir dimanche, plus de variétés tels le Télé-relais de février, «six ou sept postes seront coupés», a fait savoir le directeur régional Gilbert Teffaine.

«Il va nous rester le Ce soir régional et les contributions aux nouvelles du réseau. On ne produira plus les autres émissions comme SMAC, Génies en herbe et celles de courte durée. Les séries qui sont déjà produites seront diffusées.»

Les coupures à Radio-Canada affectent l'ensemble du pays: en vue de diminuer de 108 millions $ les dépenses de 1991-1992, la société d'État a réduit de 1 100 le nombre d'employés et à un seul le nombre de postes de télé par province dans chaque langue.



photo: La Liberté

Gilbert Teffaine en des temps plus heureux.

Ainsi trois stations locales vont fermer: Goose Bay, Matane et Toronto. C'est la tête du réseau anglais à Toronto qui va produire les nouvelles régionales dans cette ville. Parmi les huit stations qui deviendront des bureaux d'information seulement, on trouve Windsor, Toronto (la salle des nouvelles françaises va alimenter Ottawa), Saskatoon et Calgary.

Les coupures n'affectent pas CKSB, a souligné le directeur régional des services français. «Ce ne sont pas des coupures importantes, la programmation reste telle quelle.»

«Il y a trois semaines, je ne savais pas ce qui s'en venait, avoue Gilbert Teffaine. C'est un coup dur, sans aucun doute. Les gens sont encore sous l'effet du choc. Ce n'est pas facile. Mais il faut se ramasser, il y a des services à rendre à notre communauté. Il va falloir trouver les moyens les plus créatifs, les plus efficaces pour le faire.»

Quant aux coupures de personnel, Gilbert Teffaine n'a pas encore de solution. «Il va falloir étudier ça, ce n'est pas une chose simple avec les conventions collectives. On va être limités, mais on ne va pas limiter les efforts pour faire connaître ce qui se passe chez nous.»

Jean-Pierre DUBÉ

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
1984-1985-1986-1987-1988-1989

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Pigistes: Claude BLANCHETTE, Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et 35$ à l'étranger.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Yvonne Larivière a fait chanter l'assistance à Francofonds.. Page 6.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Dave Collette, membre de la célèbre famille de hockeyeurs de Saint-Malo. Page 9.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Des cadavres encore chauds

Ottawa - Pour Yves Beauchemin, l'auteur du Matou, les francophones hors Québec sont des cadavres encore chauds et leur survie ne tient qu'à un cheveu blanc. Le romancier a fait cette déclaration devant la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec. Il fait quand même une exception pour les Acadiens et les Franco-Ontariens du nord et de l'est. L'auteur dirige son attaque contre le mythe d'un Canada bilingue. Cela dit, il trouve admirable le combat des francophones hors Québec pour maintenir leur culture. Hélas, il lui semble qu'en grande partie, c'est une cause perdue à l'avance. (APF)

Livre: plus de TPS

Québec - Le ministre québécois des Finances, Gérard D. Lévesque, va rembourser en 1991 aux acheteurs de livres la taxe de 8% que Québec voulait imposer dès janvier. Le monde du livre québécois veut maintenant convaincre le fédéral de faire de même. Lors d'une première rencontre, le ministre Marcel Masse a proposé des programmes d'aide à l'édition qui ne tiendraient pas compte des librairies et des consommateurs. (APF)

Les tribunaux

Régina - Des parents de Gravelbourg intentent une poursuite pour forcer la province à financer leur école primaire francophone, qui accueille 28 élèves depuis septembre. L'école Beau Soleil a ouvert ses portes après que le gouvernement Devine eut refusé de mettre en place la gestion scolaire promise pour septembre 1990. L'ouverture des classes de niveau primaire s'est faite grâce au Collège Mathieu qui a demandé le financement au gouvernement, mais sans succès. Le Collège s'associe donc aux parents dans leur poursuite.

La valse-hésitation du gouvernement Devine est également l'objet d'une autre poursuite par des parents de Régina qui veulent une école élémentaire plus spacieuse pour accueillir des élèves du secondaire. L'argent ne manque pas puisque la Saskatchewan et le fédéral ont signé l'entente Canada-communauté en 1988. (APF)

Culture moderne

Ottawa - Pour la Fédération culturelle canadienne-française, cessons d'être folklorique. Des idoles comme Daniel Lavoie ou les BB ont plus de chance que la chanson de Roland. Elle favorise aussi les échanges et les stages de jeunes francophones en Acadie, en Ontario ou au Québec pour développer l'appartenance à une culture en pleine évolution. Radio-Canada devrait aussi avoir une émission pancanadienne pour les 15-25 ans. (APF)

À la suite d'une vente exceptionnelle de dépôts à terme

La Caisse pop de Saint-Boniface frappe les 100 millions d'actif

La Caisse populaire de Saint-Boniface a atteint le cap des cent millions $ d'actif au cours du mois de novembre. Il s'agit d'une croissance de 333% depuis la fusion des trois caisses urbaines à la fin de 1983. Et ce n'est pas tout.

Les portefeuilles de dépôts et de prêts ont bondi de 374% depuis 1984, se situant à 86 millions $ pour les prêts et 99 millions $ pour les dépôts. Du côté des parts, le nombre de membres est passé à 10 000, une hausse de 23% par rapport à 1983.

Comment expliquer ce succès? Il faut souligner que la Caisse pop de Saint-Boniface a fait un énorme rattrapage depuis 1983 par rapport au mouvement des caisses franco-manitobaines. Elle se situe maintenant au-dessus de la moyenne de performance des autres caisses-membres.

L'ensemble du mouvement des caisses francophones compte 34 000 membres et un actif de 316 millions $. La caisse urbaine compte trois succursales et près d'un tiers des membres du mouvement.



photo: Jean-Pierre Dubé

Alfred Monnin, André Couture et David Dandeneau (au centre sur la photo), représentaient le comité national de la levée de fonds du CUSB. Ils ont procédé au tirage des prix en compagnie du directeur de la caisse, Raymond Lafond, et de Raymond Bisson, membre du conseil d'administration.

L'essor de la Caisse de Saint-Boniface vient surtout du fait qu'elle offre «une gamme de produits et services qui sont à la hauteur de la concurrence et souvent dépassent les autres institutions financières», a expliqué la porte-parole Hélène Bulger.

Elle donne par exemple le service Télé-caisse, qui permet aux membres de Saint-Boniface, les premiers au Manitoba, d'accéder à leur compte personnel ou d'affaires par téléphone 24 heures par jour.

Un autre exemple de la «compétence et de l'imagination de son personnel» est la campagne des dépôts à terme faite par le personnel des trois succursales du 18 octobre au 21 novembre. Un total de 9,5 millions $ ont été achetés par les membres. Plus de la moitié de ces dépôts (5,6 millions $) étaient nouveaux, tandis que la balance (3,9 millions $) sont constitués de renouvelements.

«Chacune des succursales a dépassé son objectif, a fait savoir le directeur général Raymond Lafond, il y avait beaucoup d'enthousiasme au comptoir.» La caisse a ainsi réalisé en un mois une hausse globale de 12% dans son portefeuille de dépôts.

Cette activité de la caisse a été réussie aux dépens des Obligations d'épargne du Canada. Le taux d'intérêt de la caisse était plus haut (11% par rapport à 10,75% pour les Obligations), calculé mensuellement, et l'engagement était plus flexible: le dépôt est encaissable en tout temps.

Pour chaque tranche de mille $ déposé, la caisse accordait un billet au tirage de trois tableaux de la collection Jours de plaine de Réal Bérard. Des responsables de la campagne de levée de fonds du Collège ont fait le tirage parmi les 9 500 billets le jeudi 29 novembre dernier.

Jean-Pierre DUBÉ

Construction de la Villa Taché sur les berges de la Rouge

Le projet suscite encore la controverse

Le 11 décembre prochain, lors de la séance publique du comité communautaire de Saint-Boniface et Saint-Vital, une vingtaine de résidents du nord de Saint-Boniface iront dire non à la construction de la villa Taché.

Depuis quatre ans, les Chevaliers de Colomb tentent de faire accepter leur projet de construction de la Villa Taché. Ces résidences pour personnes âgées seraient situées sur les rives de la rivière Rouge, tout près du pont Provencher, entre les rues Dumoulin et La Vérendrye.

Les Chevaliers ont déjà fait des compromis à la suite de rencontres avec l'Association des résidents du nord de Saint-Boniface. Mais ces compromis n'ont pas satisfait d'autres résidents, qui ont formé le Comité de préservation des berges de la rivière Rouge.

Ce comité est «contre tout projet de construction» sur le terrain convoité par les Chevaliers. Ce terrain appartient à la ville de Winnipeg, qui l'a acheté dans le



photo: Sylviane Lanthier

Pour Claude Laurin, il est normal que les résidents veuillent conserver leur accès à la rivière. «Si les Chevaliers voulaient construire leur complexe sur Lidell Drive, les gens de là-bas réagiraient autant que nous. Et eux ont déjà le luxe d'avoir la berge.»

but d'en faire un parc: «On a aménagé les berges de la rivière jusqu'au pont Provencher, et après on arrêterait? demande Claude Laurin, membre du comité. En ce moment, seul un édifice de valeur, le Modern Dairies, nous empêche d'avoir une ceinture verte complète autour de la rivière.»

La ville de Winnipeg a depuis longtemps prévu de créer une telle ceinture verte autour de la Rouge, en plein centre-ville. Du côté de Saint-Boniface, «c'est notre seul grand espace vert», estime Claude Laurin.

Le Comité de préservation des berges de la rivière Rouge comprend «tout près d'une centaine de membres, avec un noyau plus actif de 15 personnes». Le groupe fait circuler une pétition dans le quartier et prévoit obtenir entre 300 et 500 signatures. «J'en ai recueilli 100 à moi seul, et nous sommes plusieurs à faire le porte-à-porte,» précise Claude Laurin.

Le 11 décembre, lors de la séance publique du comité communautaire, une vingtaine de personnes iront donc parler contre la demande des Chevaliers de Colomb à l'effet que cette partie de la berge soit rezonée pour permettre la construction de la Villa Taché.

«Les Chevaliers pourraient construire leur projet ailleurs, croit Claude Laurin. Nous avons calculé qu'il y avait dans Saint-Boniface de 60 à 70 acres de terrain libre appartenant à la ville ou au diocèse.» Parmi ces sites figurent le petit séminaire, l'ancien jardinier (au confluent de la Seine et de la Rouge), le site Youville, et d'autres situés sur la rue Maisonneuve et à l'angle de Goulet et Desmeurons.

Maureen Fritz-Lonergan, de l'Association des résidents du nord de Saint-Boniface, explique que son association a les mains liées par l'entente intervenue avec les Chevaliers, à la suite de compromis de leur part.

Une des principales conditions de l'Association, c'est qu'un parc public soit aménagé en priorité et qu'il soit évident que l'accès à ce parc est public. Reste à savoir s'il est réellement possible de faire un vrai parc derrière le complexe, étant donné la dénivellation du terrain près de la rivière.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Une invitation à la souplesse

Les déclarations d'ouverture à la première rencontre des représentants des évêques catholiques du Manitoba et des chef autochtones manitobains, le mardi 4 décembre, nous laissent dans la perplexité.

Le groupe doit enquêter sur les agressions commises contre les premières nations dans les écoles résidentielles. Et il est normal en partant que les évêques veuillent créer un cadre de travail très précis, donner des limites raisonnables à la démarche.

Toutefois, chaque énoncé exprimant la volonté des évêques se termine par un «mais...» Oui il y a eu de l'abus, mais pas seulement dans nos écoles, et pas seulement chez les autochtones. Oui, certains chefs spirituels ont été négligeants, mais aussi de nombreux leaders en dehors de l'Église.

Et ça continue: oui, nous avons sciemment voulu assimiler les autochtones, mais nous n'étions pas les seuls à penser comme ça; oui, il y a eu de l'abus, mais les valeurs étaient différentes à cette époque-là.

Oui, nous reconnaissons l'urgence de regarder le problème en face, mais nous croyons essentiel d'établir pour ce faire une relation de confiance avec les chefs autochtones pour que la vérité, la justice, et la charité triomphent.

Oui, il faut établir un mécanisme pour recevoir le témoignage des personnes blessées, mais nous ne voulons pas d'audiences publiques. S'il faut mener une enquête, que ce soit aussi dans le contexte positif de la contribution de l'Église à l'effort d'évangélisation, ainsi qu'en tenant compte des impacts de la drogue et de l'alcool, des écoles publiques, des régimes de loi, etc...

Oui, notre objectif est d'éliminer les causes d'abus et de faire partie du processus de guérison, mais nous ne voulons pas être manipulés par les chefs autochtones dans leur stratégie politique. "The Church objects to and will resist any attempt to use its role in the residential schools as a means of being part of a political process that may belong to the Assembly of Manitoba Chiefs's larger agenda."

Cette façon de donner des messages doubles — on retire d'une main ce que l'on vient d'accorder de l'autre — illustre encore une fois la difficulté de la hiérarchie de changer fondamentalement son approche.

L'Église qui a longtemps joué le rôle de Dieu le père résiste à laisser une place à son côté maternel: car elle existe aussi pour les démunis, les pauvres, les blessés.

On peut se demander ce qu'il en coûterait aux autorités diocésaines de laisser tomber tous les «mais» et de participer de bonne foi à cet exercice.

Jean-Pierre DUBÉ

Écoles résidentielles: un comité est formé

L'Assemblée des chefs du Manitoba et le Comité consultatif des Évêques ont formé le 4 décembre dernier le comité de travail chargé d'étudier la question des agressions subies par les autochtones dans les écoles résidentielles.

John Chudzick, coordonnateur du Programme manitobain d'aide aux enfants victimes d'agressions, et Laurent Desjardins, l'ex-ministre de la Santé, ont tous deux acceptés d'être les représentants des évêques sur ce comité. Les autochtones Ken Young, avocat, et Ginger Crape, travailleuse sociale, sont les représentants de l'Assemblée des chefs.

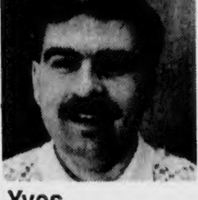
Lors de la première réunion du comité le 4 décembre, Laurent Desjardins a fait lecture d'un communiqué résumant la position des évêques.

Si certains membres du clergé ont alors été insensibles aux plaintes des victimes, l'ensemble de la société se montrait aussi indifférente ou incapable de faire face à cette situation. Les évêques estiment donc que toute la question des agressions doit être examinée dans son contexte social.

L'Église rejette l'idée d'audiences publiques mais désire mettre sur pied un processus permettant aux victimes de se faire entendre dans la confidentialité.

Ted Fontaine, de l'Assemblée des chefs du Manitoba, se dit d'accord avec le fait que des audiences publiques ne soient pas tenues, pour préserver la confidentialité des victimes qui voudraient raconter leur histoire.

Sylviane LANTHIER



Yves Chartrand

passé / PRÉSENT

Marc-Yvan Poulin: ma province, c'est le Manitoba

Originaire de Beauceville au Québec, Marc-Yvan Poulin a décidé en 1972 de venir au Manitoba pendant six mois afin d'apprendre l'anglais. Il est resté et s'occupe maintenant de la Résidence Catherine-Aurélie pour les aînés.

Pouvez-vous m'expliquer les circonstances de votre venue au Manitoba?

Marc-Yvan Poulin: J'ai pris ma décision en décembre 1972. Je voulais apprendre l'anglais et lors d'un reportage à Radio-Canada, il était question de Saint-Boniface et de ses 50 000 habitants francophones dans l'Ouest canadien. Après six mois, j'ai découvert la pêche et la chasse au Manitoba. C'est ce qui a fait que je suis demeuré ici.

Pouvez-vous me décrire votre première impression du Manitoba?

M-Y.P.: Liberté pourrait être le mot. Au Québec, tout est "clubé" pour aller à la pêche ou à la chasse, faut que tu sois membre d'une association ou avoir un permis. Ici, t'es libre. Tu vas où tu veux, quand tu veux.

Aussi, la chaleur que j'ai rencontrée auprès du monde, même des anglophones. Je n'ai jamais connu le moindre petit problème au niveau de la langue. Les anglophones ont toujours été prêts à m'aider. J'ai eu des commerces et je n'ai jamais senti que j'étais rejeté ou mis de côté parce que je parlais français ou que j'avais l'accent français.

Est-ce que les choses ont changé?

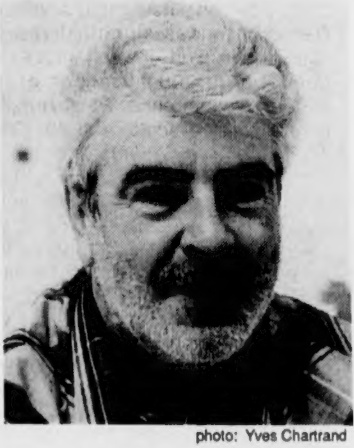


photo: Yves Chartrand

Marc-Yvan Poulin: «J'aimerais finir mes jours dans le Sud après 60 ans. Et je suis encore loin de ça!»

M-Y.P.: J'ai toujours eu une très bonne relation avec les anglophones, tout en me battant pour le fait français comme l'école Taché. On m'a toujours respecté pour mes idées.

Est-ce que vous pensez que la situation du français s'est améliorée au Manitoba ?

M-Y.P.: On est beaucoup mieux accepté comme francophone. Mais en 1973, quand j'appelais au gouvernement pour de la documentation et que je demandais à parler à quelqu'un en français, il y a toujours quelqu'un qui me rappelait.

Par contre, il y a eu un backlash au début des années 80, des p'tites crises. Les anglophones se sont peut-être sentis accôtés au mur parce que ça allait trop vite. Mais aujourd'hui, c'est bien revenu. Il y a eu une éducation qui s'est faite depuis dix ans auprès du public. Le fait français est mieux accepté.

Comment réagissez-vous aux discussions sur l'avenir du Canada. Avez-vous l'intention de retourner au Québec en cas de souveraineté?

M-Y.P.: Non! Ma province, c'est le Manitoba. Par contre, je peux comprendre les aspirations des Québécois à une certaine souveraineté et je l'accepte facilement. Il faut réaliser que du point de vue économique, le Canada a beaucoup plus besoin du Québec que le Québec a besoin du Canada. Si vous prenez les centres nerveux de Québec et Montréal, faites un rayon de 400 milles et ils ont un bassin de population de 50 millions qui va jusqu'à New York. Pour eux autres, l'axe du commerce est nord-sud et non est-ouest.

Le Canada ne sera plus jamais le même depuis la mort de Meech. Je vois quatre grandes régions économiques au Canada qui auraient des liens avec les États-Unis.

Comment avez-vous vécu l'attitude du Manitoba face à Meech?

M-Y.P.: Je suis descendu à Québec deux jours après la mort de Meech. Au Québec, on a semblé mettre le blâme non sur les Manitobains, mais sur les trois chefs qui voulaient se faire du capital politique sur le dos des Québécois. De ce côté-là, il y a eu un feeling qui n'était pas bon.

Par contre, les Québécois sont beaucoup plus ouverts à l'Ouest canadien que l'inverse. On le voit par les touristes. Les gens d'aujourd'hui ont un esprit plus ouvert qu'il y a 10 ou 15 ans, que ce soit la religion, la politique.

Le monde réalise qu'au Québec, ça ne marchera pas... l'histoire des dix provinces dans un carcan, oubliez-ça, c'est fini! D'ici un an ou deux, il faudra qu'il y ait des politiciens sérieux qui ne gouvernent pas d'après les sondages. Quand ils vont s'asseoir et repenser le Canada comme les Pères de la Confédération, je suis convaincu que la grande majorité des Canadiens vont embarquer. Et je vais vivre cela au Manitoba!

LETTRES

Les différences de coût par élève sont dues aux salaires

M. Dubé,

Le Conseil scolaire de Saint-Boniface a lu avec intérêt votre éditorial sur le coût moyen de l'éducation par élève, dans les écoles anglaises et françaises. Cependant, j'aimerais faire les observations suivantes.

FRAME rend compte de neuf éléments de coûts différents par élève. L'élément éducatif dont vous faites état est l'un d'eux et est basé sur les montants d'argent dépensés pour les enseignants et le matériel didactique utilisé dans les écoles. Les autres éléments, au nombre de huit, ont à faire avec l'administration, le transport, l'entretien des bâtiments, etc. En 1988, l'année la plus récente sur laquelle FRAME a fait un rapport, le coût moyen par élève à Saint-Boniface était de 4 480$ (le total des dépenses pour 1988, soit 27 176 609$ divisé par le nombre d'élèves, soit 6066). Aucune analyse n'a été faite par FRAME pour déterminer combien était le coût total moyen pour un élève français ou anglais.

FRAME ne fait aucune allusion non plus au salaire moyen d'un enseignant selon qu'il travaille dans une école française ou une école anglaise. Notre analyse pour l'année civile 1988 indique que le salaire moyen d'un enseignant d'école française était de 37 321$ comparé à 41 818$ pour un enseignant anglaise. Ces différences significatives de coût moyen d'un enseignant s'expliquent par les qualifications et les années d'expérience. Par exemple, durant l'année scolaire 1989-1990, 47,2% des enseignants des écoles françaises étaient en haut de l'échelle salariale, contre 84,8% de ceux des écoles anglaises. De plus, 5,1% des enseignants d'écoles françaises ont moins qu'un baccalauréat contre 0,47% des enseignants d'écoles anglaises.

On doit aussi faire remarquer que les salaires et les avantages sociaux comptent pour 92,5% de l'élément éducatif de 1988. Les 7,5% qui restent représentent les services, les approvisionnements et les matériaux. Les enseignants sont répartis dans toutes les écoles de Saint-Boniface selon la même formule. Cependant, des enseignants supplémentaires sont ensuite accordés aux écoles françaises en fonction de subventions données par le Bureau de l'éducation française. Ceci explique que le ratio enseignant-élève est légèrement plus bas dans les écoles françaises que dans les écoles anglaises.

Le Conseil scolaire de Saint-Boniface a essayé de s'assurer que chaque sous-système à Saint-Boniface est traité justement et adéquatement. Nous pensons que les résultats seront constatés par le personnel administratif de nos écoles françaises. Nous espérons également que le Bureau de l'éducation française et la Section des finances du ministère provincial de l'Éducation et de la Formation professionnelle se rendront compte que les différences dans les coûts d'éducation moyens par élève sont dues aux différences de qualifications et aux années d'expérience des enseignants et non au fait qu'il pourrait y avoir moins de ressources dans les écoles françaises.

Veuillez agréer, M. Dubé, l'expression de ma cordiale salutation.

Joan Baker
La présidente du conseil
Saint-Boniface
Le 30 novembre 1990

Payer pour des préférences personnelles

M. le rédacteur,

Nous écrivons pour répondre à l'article au sujet de l'Institut collégial de Saint-Pierre. En notre opinion, l'école nous enseigne assez de français. Les seuls cours qui sont enseignés en anglais seulement sont «Law» et «Biology». «Law» n'est pas un cours obligatoire, et, pour le même crédit, un élève peut suivre le cours de comptabilité. Au lieu de «Biology», un élève peut suivre le cours de physique, qui garde plus d'options ouvertes pour aller à l'université. En notre opinion, le cours de physique pourrait être offert en anglais (en plus d'être offert en français).

Passant d'un sujet à un autre, Mlle Catherine Robertson s'exprime en français aussi bien que la plupart des «francophones» du Manitoba. Preuve de cela peut être trouvé sur le vidéo de la graduation 1989 de l'I.C.S.P. Encore pour ajouter à cela, la graduation est organisée par; un groupe d'étudiants (gradué.e.s potentiels au temps de leur appointement); le personnel de l'école; et un groupe de parents. Catherine Robertson est la professeure qui s'occupe du comité d'étudiants à ce point, car c'est un stage dans le quel nous faisons seulement des prélèvements de fonds. Plus tard, quand la planification de la graduation actuelle arrivera, il y aura un ou deux professeurs de plus; deux ou trois étudiants, et tous les parents qui feront des suggestions et des votes au sujet de ce qui se passera à la graduation. La graduation cette année va probablement se passer dans les deux langues. Si elle ressemble à celle de l'an dernier, il n'y a rien à ce plaindre au point de vue français, car tout ce qui était important dans la cérémonie est dit en français.

Une petite école a des avantages et des désavantages. Les désavantages sont que le choix de cours n'est pas vaste, et que c'est difficile d'assister à des activités comme «Foule Faire», mais les avantages sont aussi nombreux. Par exemple, avant que certains étudiants partent, nous étions neuf étudiants dans le cours de Mathématiques 300. Cela fait pour une éducation pas mal personnelle, en notre opinion. Un autre avantage est que tu connais tout le monde, ou presque, tandis que dans une grosse école, un étudiant ne connaîtrait pas le même pourcentage de monde qu'il connaîtrait ici, à l'I.C.S.P.

Dans le fond, nous croyons que ça vient à une préférence personnelle, et, peut-être, il faut payer parfois pour des préférences personnelles.

Lettre signée par 17 élèves
concernés et d'autres
qui veulent rester anonymes

Bravo pour le cahier spécial

Monsieur Chartrand,

Merci pour la section spéciale «Femme, Église et spiritualité» de La Liberté du 23 novembre 1990.

Vous avez su capter l'esprit et le charisme de «sainte» Marguerite d'Youville et relever le fait qu'elle demeure toujours un modèle à imiter.

Je désire aussi exprimer mon appréciation sincère à Sylviane Lanthier pour l'interview et l'excellent article.

Sincèrement,

Soeur Jacqueline St-Yves, s.g.m.
Supérieure provinciale
Le 27 novembre 1990

D'autres félicitations

Yves,

Mes plus chaleureuses félicitations à toute l'équipe de La Liberté pour le cahier spécial «Femme, Église et spiritualité». C'est professionnel et le contenu est d'actualité.

Bravo.

Claude Blanchette
Saint-Boniface
Le 27 novembre 1990

PROVINCE

Merci Jos Guay!

Quelque 200 personnes ont assisté lundi 3 décembre à une soirée organisée par le parti libéral de Saint-Boniface en l'honneur de l'ancien député et sénateur à Ottawa, Joseph Guay.



photo: La Liberté

L'ex-sénateur Joseph Guay.

Le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, a déclaré qu'«après 35 ans de vie politique, il est tout à fait approprié de rendre hommage» à cet illustre résidant de Norwood.

Jos Guay a terminé sa carrière politique lors de son 75e anniversaire de naissance le 4 octobre dernier, qui signifiait la retraite obligatoire de Sénat.

Trois personnes ont donné un témoignage sur la vie et l'oeuvre de l'ex-sénateur. Il s'agit de son ami Roland Couture, son fils Gilbert Guay, et de son ancien collègue sur la scène municipale, Bernie Wolfe.

Lors du banquet présidé par le sénateur franco-manitobain Gildas Molgat, l'invité d'honneur a reçu comme cadeau un tableau de Réal Bérard mettant en valeur le boulevard Provencher. «On sait comment le boulevard est quelque chose qui (Jos Guay) lui tient à coeur», a dit Ronald Duhamel.

Francofonds

1990: 68 octrois et 27 bourses

«C'est rassurant de voir que le fonds marche»

Une centaine de personnes ont assisté à la soirée annuelle de distribution de Francofonds, le mercredi 28 novembre au Foyer du CCFM. Un total de 67 110$, soit une augmentation de 15% sur 1989, a été remis pour satisfaire 95 demandes d'aide financière.

La hausse la plus remarquable a été accordée dans les services à la famille: les 17 400$ représentent le double de ce qui avait été accordé l'an dernier.

«Dans une période de crise économique, explique le président Jean-Marie Taillefer, c'est clair que ces groupes ont plus de besoins. Et puis les gouvernements coupent d'abord dans ce genre de services qui, lorsqu'ils sont francophones, sont déjà négligés.»

«D'année en année, le montant distribué augmente et ça devient de plus en plus intéressant», croit le président de Francofonds. Alors que les autres sources de financement tendent à diminuer, Francofonds continuera à augmenter, dit-il, et va «devenir l'occasion de célébrer» une certaine autonomie.

«En tant que donateur depuis plusieurs années, ajoute Jean-Marie Taillefer, je trouve ça rassurant de voir tout ce qui se fait avec ma contribution. Ça fait plaisir de voir que ça marche.»

«Ce que j'ai trouvé d'intéressant cette année, ce sont les nouvelles initiatives comme le Festival de théâtre communautaire du Cercle Molière. Ça tombe exactement dans le cadre de ce que nous voulons faire: des projets ponctuels et non des choses qui se répètent.»

«On a appuyé 21 groupes préscolaires, poursuit le président de Francofonds. Ce ne sont pas des gros sous, mais ça touche bien du monde.»

Jean-Pierre DUBÉ

Douzième distribution annuelle de subventions

Le 28 novembre 1990

Groupes préscolaires - 21 groupes - 5 410$

1. Mini franco-fun du Parc Windsor — 200$
2. Prématernelle de Sainte-Agathe — 180$
3. Mini franco-fun Ste-Famille de Saint-Boniface — 200$
4. Mini franco-fun de Saint-Jean-Baptiste — 300$
5. Les Tournesols de Saint-Vital — 300$
6. Jardin 4 ans de Saint-Boniface — 250$
7. Garderie Jolys de Saint-Pierre-Jolys — 300$
8. Prématernelle de Notre-Dame-de-Lourdes — 200$
9. Mini franco-fun de Lorette — 300$
10. Mini franco-fun du Précieux-Sang — 280$
11. Mini franco-fun de Notre-Dame-de-Lourdes — 400$
12. Mini franco-fun de Saint-Vital — 200$
13. Mini franco-fun de Saint-Boniface — 300$
14. Mini franco-fun de La Broquerie — 200$
15. Garderie de Bambins Co-op de Saint-Malo — 200$
16. Mini franco-fun de Sainte-Anne — 200$
17. Mini franco-fun Sacré-Coeur — 300$
18. Mini franco-fun de Saint-Norbert — 200$
19. Les Toupies inc. de Saint-Norbert — 300$
20. Les Petits du Bois-Jolys de Saint-Pierre-Jolys — 300$
21. Mini maternelle Parc Windsor de Saint-Boniface — 300$

Guides et scouts — 3 groupes — 3 200$

1. Guides Catholiques du Canada — District du Manitoba — 1 250$
2. Association des Scouts — District de la Rivière-Rouge — 1 250$
3. Comité protecteur Scouts — Guides Saint-Norbert — 700$

Jeunesse — 5 groupes — 5 000$

1. Radio Collège Louis-Riel, CLR — 1 000$
2. Radio-Lacerte, École Lacerte — 1 000$
3. Comité organisateur des jeux olympiques — 1 000$
4. Conseil Jeunesse Provincial — Stage de leadership — 800$
5. Conseil Jeunesse Provincial — Étudiants-animateurs — 1 200$

Patrimoine — 1 groupe — 500$

1. Comité du centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes — 500$

Publication et journaux — 8 groupes — 7 400$

1. Le Club de Bicolo — 1 500$
2. Fédération des Aînés — 1 000$
3. Le Papier de Chez-Nous de La Broquerie — 350$
4. Le Montagnard de Saint-Léon — 350$
5. La Liberté (Presse-Ouest Ltée) — 2 500$
6. Association des Étudiants - CUSB — 500$
7. Association des Étudiants intermédiaires - Saint-Pierre-Jolys — 200$
8. Les Éditions du Blé — 1 000$

Bourses d'études

Bourse Roland-Couture — 2 000$

Colette Normandeau — 2e année — Journalisme, Ottawa — 1 000$

Colette Brin — 3e année — Communication, Moncton — 1 000$

Bourses d'études en communication — 800$

Karine Beaudette — 4e année — Communication, Université d'Ottawa — 500$

Suzanne Druwé —Animation et Journalisme, Montréal — 300$

Bourse d'études en droit — 1 500$

Pauline Bruneau — Université de Moncton — 500$

Murielle Fontaine — Université de Moncton — 500$

Gabrielle St-Hilaire — Université d'Ottawa — 500$

Bourse d'études en administration — 1 500$

Stella Labossière — Université de Moncton — 500$

Charles André — Université de Moncton — 500$

Paul Paquin — Université d'Ottawa — 500$

Bourses d'études en médecine — 2 000$

Florence Lambert — Université de Sherbrooke — 500$

Chantal Fréchette — Université de Sherbrooke — 500$

Rachel St-Vincent — St-Hyacinthe (Québec) — 500$

Patrick Fredette — Université de Sherbrooke — 500$

Autres bourses d'études — 2 500$

Aurèle Boisvert — Études de Bible, France — 500$

Marc Charles Bertrand — Étude Mime, France — 500$

Ginette Roy — Étude en Physiothérapie, Université d'Ottawa — 500$

Jules Comeault — Étude en Pastoral, Université d'Ottawa — 500$

Services à la famille — 8 groupes — 17 400$

1. Maison Jeanne Elisabeth — 4 000$
2. Service de Conseiller — 3 000$
3. Pluri-elles — 4 000$
4. Centre Alpha — 3 000$
5. La Relance du Couple — 1 000$
6. Foi et Lumière — 700$
7. Maison Teresa Inc. — 1 500$
8. Comité des Résidents Foyer Notre-Dame-de-Lourdes — 200$

Comités de parents — 4 groupes — 1 200$

1. L'École élémentaire de Sainte-Agathe — 300$
2. École Lavallée — 300$
3. École de Somerset — 300$
4. École Pointe des Chênes Sainte-Anne — 300$

La culture — 17 groupes — 15 200$

1. Comité culturel de Saint-Claude/Haywood — 300$
2. Bibliothèque Ste-Anne Library de la Villa Youville — 500$
3. Société franco-manitobaine — 1 500$
4. La Chorale des Intrépides — 800$
5. Musée de Saint-Pierre-Jolys — 500$
6. Les Danseurs de la Rivière-Rouge — 2 000$
7. Manitoba Children's Museum — 300$
8. Cercle Molière Festival théâtre communautaire — 2 000$
9. Cercle Molière 21e Festival théâtre jeunesse — 1 500$
10. Club Simon-Nivon de Saint-Léon — 300$
11. Étudiants du secondaire Saint-Pierre-Jolys-Théâtre étudiant — 200$
12. Foyer Valade — 300$
13. Comité culturel Somerset — 500$
14. Comité culturel Saint-Jean-Baptiste-Calendrier communautaire — 200$
15. Comité culturel Saint-Jean-Baptiste-Théâtre communautaire — 500$
16. Les Blés au Vent — 800$
17. Radio Communautaire — Entente de 1988 — 3 000$

Autres demandes — 1 500$

1. Jacques Forest — Fonds archivistique — 1 000$
2. Hélène Labelle — Cours en sculpture de bois — 500$

Endroit d'où proviennent les demandes

Ile-des-Chênes
La Broquerie
Lorette
Notre-Dame-de-Lourdes
Saint-Boniface/Saint-Vital
Saint-Claude/Haywood
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Léon
Saint-Malo
Saint-Norbert
Saint-Pierre-Jolys
Sainte-Agathe
Sainte-Anne
Somerset

La pause... cinéma



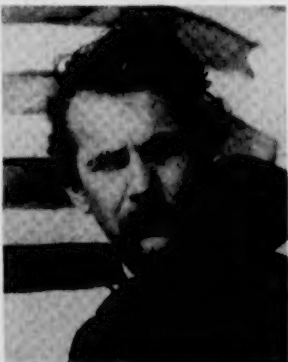
Cinéma Paradiso

Voici une comédie dramatique franco-italienne. Dans un village sicilien des années 50, un garçon de 10 ans (Salvatore Cascio) découvre la magie du cinéma aux côtés du projectionniste de la salle paroissiale (Philippe Noiret), un personnage étonnant, et devient son complice.

Ce film remarquable raconte l'âge d'or du cinéma avec émotion, tendresse et simplicité. Prix spécial du jury au Festival de Cannes 1989, Oscar 1990 du meilleur film étranger.

* * * *

Au Cinéma 3



Dances With Wolves

Dances With Wolves est un film d'auteur, personnel et très beau. Un film qui nous parle des Indiens américains en 1863, à l'époque où une certaine tranquillité régnait sur les plaines du Mid-West, où l'homme était en harmonie avec la nature, où chaque printemps était un véritable miracle. Puis les Blancs sont arrivés. On connaît la suite.

Produit et mis en scène par le comédien Kevin Costner, ce film raconte la tolérance des Amérindiens envers ce qui les entourait. Ah! Si l'histoire pouvait se répéter...

* * *

Au cinéma Garrick

The Nutcraker Prince (Casse-Noisette)

Pour les enfants et leurs amis! Ce film d'animation d'origine canadienne est très bien réussi. Sur la musique de Tchaïkovski.

* * 1/2

Aux cinémas Towne, Eaton Place et Grant Park.

Léo DUFAULT

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

CULTUREL

Grâce à 35 780$ de subventions et de dons

La Bibliothèque de Sainte-Anne voit le jour

Une trentaine de résidants de Sainte-Anne-des-Chênes ont assisté, le 2 décembre, à l'inauguration officielle de la nouvelle bibliothèque du village. Le nouveau service a installé ses mille premiers livres dans un local de la Villa Youville et est ouvert au public le mercredi de 19h à 21h.

Le financement de la bibliothèque est un effort communautaire: la Villa Youville a fourni le local et les frais d'entretien, la fondation Monpetit a fait un don de 5 000$, les Chevaliers de Colomb 1 000$, le Village 7 000$, la Caisse populaire 500$, Francofonds 500$, le Club Harmonie 250$, la Légion 100$.

Le président du comité fondateur, Clément Charrière, a fait savoir que parmi les 7 350$ reçus en dons individuels, on retrouve la participation de l'entrepreneur Paul Lajoie, qui a donné son temps pour la finition des tablettes.

Le matériel de menuiserie a été couvert par une subvention de 3 264$ du ministère de la Culture et du patrimoine. La province du Manitoba a donné au total des subventions de 14 263$ pour la création de la bibliothèque.



photo: Jean-Pierre Dubé

Le président du comité de la Bibliothèque, Clément Charrière, et la bibliothécaire Denise Fortin.

L'inauguration officielle a permis de valoriser le travail de deux bénévoles en particulier: la bibliothécaire Denise Fortin, qui a organisé tous les systèmes du nouveau service; et Clément Charrière, qui a fait les démarches en vue d'en assurer le financement.

«J'ai fait l'achat des livres, en pensant à ce qui intéresse les aînés, sur le bricolage, la retraite, la nature», a expliqué Denise Fortin, qui est aussi la bibliothécaire de l'école Pointe-des-Chênes. «On a encore de l'argent, alors on va faire venir des livres à gros caractères. Il y a une seule compagnie au Québec qui fait ça, il y a des bons rabais.»

Comme les trois écoles de Sainte-Anne-des-Chênes ont chacune leur service de prêts, la nouvelle bibliothèque ne tiendra pas de collection pour les enfants. «Nous visons les adultes de 18 ans et plus», a précisé Denise Fortin.

Lors de l'inauguration, le directeur général de la Villa Youville a expliqué que les humbles locaux de la bibliothèque ne reflétaient pas le rêve des instigateurs du projet. Selon Louis Bernardin, l'ancienne partie de la Villa où se trouve la bibliothèque sera rénovée d'ici deux ans et incluera un nouveau local pour les livres.

«Dans deux ans, avance Denise Fortin, il nous faudra environ 1 200 pieds carrés et nous aurons de sept à huit mille livres. On aimerait avoir un coin pour s'asseoir, et un coin pour les enfants d'âge préscolaire.»

La bibliothécaire a rappelé que le Village de Sainte-Anne-des-Chênes remet un reçu pour fin d'impôt à qui fait un don en argent pour l'achat de livres.

Jean-Pierre DUBÉ

Le Village du Père Noël

Une heure enchantée pour les enfants



photo: Sylviane Lanthier

Il ne manque personne au Village du Père Noël: les lutins, le Père Noël et la Mère Noël, tous y sont, y compris les enfants! Depuis le 3 décembre, les enfants peuvent venir passer une heure en compagnie du Père Noël et de sa joyeuse bande de lutins.

Le Centre culturel franco-manitobain accueillera quelque 3 500 enfants des institutions préscolaires et scolaires, francophones et d'immersion. Le 15 décembre, le grand public pourra à son tour visiter le Village du Père Noël, à 13 h 30 et 15 h. Les billets sont disponibles au CCFM, au coût de 3,25 $ par personne.

S. L.

Les meilleurs de la LIM

Voici la liste des personnes qui se sont méritées un certificat lors de la première saison de la Ligue d'improvisation.

Joueur par excellence	- Bertrand Nayet (Rouges)
Joueuse par excellence	- Janine Tougas (Jaunes)
Joueur de soutien par ex.	- Donald Legal (Jaunes)
	- André Boucher (Bleus)
Joueuse de soutien par ex.	- Micheline Marchildon (Bleus)
Joueur le plus généreux	- Charles Leblanc (Rouges)
Joueuse la plus généreuse	- Natalie Labossière (Rouges)
Joueur le plus amélioré	- Simon Normandeau (Rouges)
Joueuse la plus améliorée	- Aileen Clark (Jaunes)
Arbitre par excellence	- Sylvain Boudreau
Maître de cérémonie par excellence	- Germain Massicotte
Musicien par excellence	- Claude Mousseau
Officiel par excellence	- Marquis Pantel
Officielles par excellence	- Joanne Lussier-Demers, Martine Pelletier, Joëlle Thivierge, Diane Sherwood, Joanne Prescott, Danielle Dumesnil

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• Le Centre culturel franco-manitobain (340, rue Provencher) présente ***Laurent Roy*** le 11 décembre dans le cadre des Mârdi Jazz. Artistes invités: le ***Collège Louis-Riel*** les 13 et 14 décembre.

• Les chorales de Sainte-Anne et des Intrépides donneront un ***concert de Noël*** le vendredi 14 décembre 1990 à 20h, à l'église de Sainte-Anne. Billets en vente à la porte ou auprès des membres des chorales. Adultes: 3$. Étudiants: 1$.

• L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Musically speaking # 3: The Music of France***, le vendredi 7 décembre à 20h. Au Centennial Concert Hall. Billets: 12, 16, 21 et 24$. Réservations: 943-2900.

THÉÂTRE

• Le Théâtre Chiens de Soleil du CUSB présente ***L'Illusion de midi*** de l'auteur québécois Alain Pontaut les 6, 7 et 8 décembre à 20h à la salle Martial-Caron du CUSB. Billets: adultes: 3$, moins de 14 ans: 1$. Réservations: 233-0210.

CINÉMA

• ***The Nutcracker Prince*** (Casse Noisette), un film d'animation canadien présenté aux cinémas Towne, Eaton Place et Grant Park. Sur la musique de Tchaikovski. Pour les enfants de tous les âges.

TÉLÉVISION

• Radio-Canada présente la cérémonie de ***canonisation de Mère Marguerite d'Youville*** célébrée par Jean-Paul II à Saint-Pierre-de-Rome. Le dimanche 9 décembre à 9h30, dans le cadre de l'émission Le Jour du Seigneur.

ENFANTS

• En décembre, le Manitoba Children's Museum (109 ave. Pacific) invite les enfants à découvrir des traditions de différents pays. Le samedi 8 décembre, on fera de l'***artisanat pour le Chanukah*** et le dimanche 9 décembre on fera des ***«latkes»*** (des crêpes aux pommes de terre). Le musée est ouvert de 10h à 12h et de 13h à 16h le samedi; de 11h à 12h et de 13h à 16h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. Renseignements: 957-0005.

• Samedi le 8 décembre, le Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) invite les enfants de 8 à 12 ans à confectionner des ***décorations de Noël***. Matériaux fournis. Inscriptions: 895-7001. Entrée libre aux membres, 2,50$ non-membres.

• Le mercredi 12 décembre, de 13h30 à 15h, les enfants d'âge préscolaire sont invités à l'activité ***Belles bulles*** Au Manitoba Children's Museum (109 ave, Pacific). Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. Renseignements: 957-0005.

ACTIVITÉS DE NOËL

• Du 3 au 21 décembre, le Centre culturel franco-manitobain (340 Provencher) invite les groupes scolaires à s'inscrire au ***Village du Père Noël***. Réservations: 233-8972. Le 15 décembre, de 13h30 à 15h, le Village du Père Noël sera ouvert au public, au coût de 3,25$ par personne.

• Le dimanche 16 décembre, de 10h30 à 15h, le CCFM vous invite à un déjeuner/goûter avec le Père Noël, au ***Foyer du Père Noël***. Il n'est pas nécessaire de réserver.

EXPOSITION

• Le Centre culturel franco-manitobain (340 Provencher) présente ***Noël des enfants*** à la Galerie 1 jusqu'au 7 janvier 1991.

• Le Centre culturel franco-manitobain (340 Provencher) présente ***Jours de plaine de Réal Bérard*** dans la Galerie II, jusqu'au 7 janvier 1990.

• Le «Printmakers Ten art group» organise une ***exposition d'oeuvres*** de différents artistes du premier au 31 décembre à l'édifice du Foyer des archives du Manitoba.

LOISIR

• Le Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) propose des ***gâteries naturelles***: l'auteure et cuisinière naturaliste Judy Zemliak présentera une variété de mets délicieux pour les Fêtes. Le dimanche 9 décembre de 13 h à 15 h. Tél.: 895-7001.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER





photo: Yves Chartrand

Un coup de chapeau aux directeurs

Sous la direction de Norman Ferraris, une quarantaine d'étudiants du Collège Louis-Riel ont recréé en français l'époque du rock n'roll des années 1955 à 1963 à la Salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain du 27 au 29 novembre.

Le big band du Collège, les groupes Les Femmeuses, Les B-B's, Ginette Dorge et les Doo Wahs, Ars Nova et A retenir ont repris plusieurs des grands succès. A souligner, l'imitation d'Elvis par Stéphane Joyal, la performance très physique de Stéphane Dandeneau sur l'air de Tequila et l'interprétation par les Mignonnes d'une chanson destinée au directeur Jean-Yves Rochon et au directeur-adjoint Léo Robert. Costumes et mise en scène étaient au rendez-vous. La soirée était animée par Monelle Lafond et Christian Beaudry.

Les frères Mainville ont eu beaucoup de visite

La première pièce de la série Café-théâtre du Cercle Molière, Les frères Mainville, s'est révélée un incontestable succès: 1347 personnes ont assisté aux représentations scolaires et grand public, ce qui représente 93% de la capacité d'accueil du Théâtre de la Chapelle.

«Pour un premier essai, on a très bien fait. C'est très encourageant», confirme Claude Dorge, le metteur en scène des Frères Mainville. L'objectif de la nouvelle série Café-théâtre, qui consiste à attirer vers le Cercle Molière un public nouveau, semble donc en très bonne voie.

«Au cours des deux semaines de représentation, deux couples sont venus me voir pour me dire qu'ils n'étaient jamais venus aux pièces du Cercle Molière et qu'ils avaient beaucoup aimé l'atmosphère détendu du Théâtre de la Chapelle», raconte Claude Dorge.

Le second spectacle de la série Café-théâtre se déroulera du 10 au 20 avril. Il s'agit d'une soirée Félix Leclerc concoctée par Jean-Guy Roy et Irène Mahé.

L.G.

En bref

Ligue Hanover-Taché

Classement
(au 4 décembre 1990)

Division Nord

	G	P	N	Pts
I-d-Chênes	8	0	1	17
Niverville	5	1	1	11
Sainte-Anne	3	3	0	6
Steinbach	1	6	0	2

Division Sud

	G	P	N	Pts
Grunthal	4	0	0	8
Saint-Pierre	4	3	0	8
La Broquerie	2	4	0	4
Saint-Malo	1	5	0	2
Mitchell	0	6	0	0

Meilleurs compteurs Nord

	B	P	T
Dave Naaykens (*Ile-d-Chênes*)	5	9	14
Daryl Klansky (*Ile-d-Chênes*)	6	7	13
Denis Beauchemin (*Ile-d-Chênes*)	1	12	13
Larry Skoleski (*Niverville*)	5	6	11
Jim Feere (*Ile-d-Chênes*)	5	6	11
Darcy Gryba (*Niverville*)	6	4	10
Marc Nault (*Sainte-Anne*)	5	5	10

Meilleurs compteurs Sud

	B	P	T
Robert Rioux (*Saint-Pierre*)	6	8	14
Barry Rochon (*Saint-Pierre*)	4	7	11
Aime Plett (*Saint-Pierre*)	3	8	11
Paul Gauthier (*Saint-Pierre*)	7	3	10
Mathew Gosselin (*Saint-Pierre*)	3	7	10
Bob Benman (*Mitchell*)	2	8	10
Edwin Froese (*Grunthal*)	3	6	9
Paul Desorcy (*La Broquerie*)	2	7	9

Choix de matchs de la semaine

Vendredi 7 décembre
Grunthal visite Ile-des-Chênes. Première défaite des meneurs de la division Nord?
La Broquerie à Sainte-Anne. Reprise de la vieille rivalité.
Dimanche 9 décembre
Sainte-Anne à Ile-des-Chênes. Première défaite...?
Mardi 11 décembre
Saint-Pierre à Grunthal. La dernières fois, les Canadiens ont mangé une volée de 9-2!
Jeudi 13 décembre
Ile-des-Chênes à Niverville. Première défaite...?

Ligue South Central

2 décembre
Portage 6
Notre-Dame-de-Lourdes 3

Yves CHARTRAND

SPORT

Dave Collette, nouvel entraîneur des Warriors

De grands souliers à remplir pour les 90

Dave Collette a de grands souliers à remplir, ceux de son frère Norbert qui a remporté trois championnats de la Ligue Hanover-Taché derrière le banc des Warriors de Malo au cours des années 80.

A titre de joueur, Dave Collette avait participé à deux conquêtes en 84 et 85. Après sa retraite en 1986, il est resté avec l'équipe pour seconder le gérant Edmond Roch.

Depuis quelques matchs, Dave Collette se retrouve maintenant derrière le banc pour remplacer Arthur Coulombe, qui avait commencé l'année.

«C'est pas si pire. Je suis déjà en arrière du banc pour les bantams. Et ça fait assez longtemps que les joueurs des Warriors sont ensemble.»

Dave Collette avoue toutefois que ce ne sera pas facile. L'équipe a perdu plusieurs bons joueurs: Denis Trudel, qui n'a joué que deux matchs jusqu'ici, Jean Coulombe et Marc Lambert, rendus à Morris, et Arthur Coulombe, qui a pris sa retraite après une longue carrière.

«C'est sûr qu'on va tomber dans le classement quand tu perds des gars comme Denis Trudel, le deuxième compteur de la Ligue l'an dernier, et Art Coulombe. Mais on a eu des années qu'on n'a pas gagné beaucoup, des parties qu'on a jouées à neuf joueurs. L'important, c'est de faire les séries.»

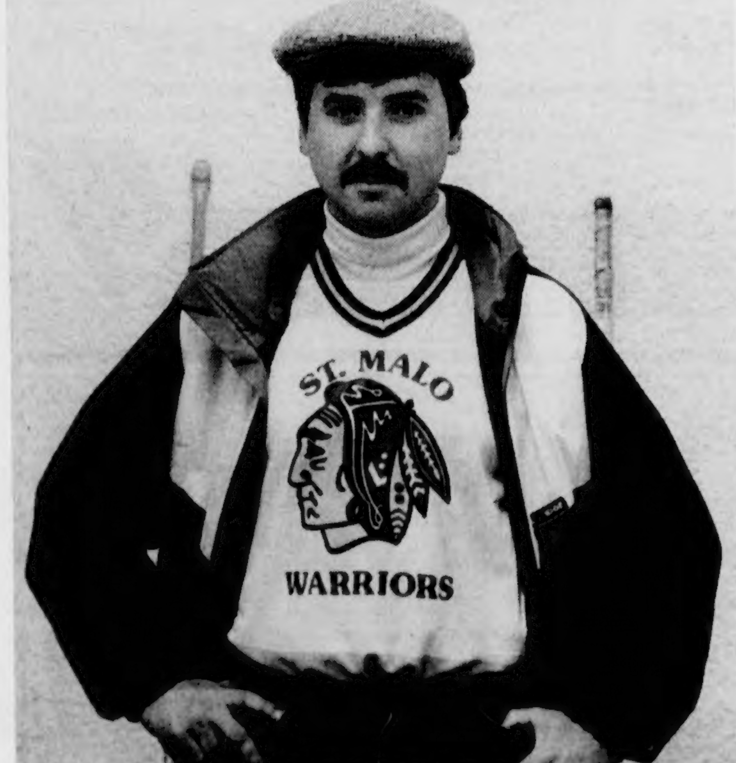


photo: Yves Chartrand

Dave Collette a l'emblème des Warriors sur la poitrine... même derrière le banc!

Heureusement, Dave Collette peut encore compter sur ses frères Gabriel, André, Hervé et Raynald. Certains joueurs sont de retour après quelques années d'absence: les frères Christian et Fabien Laroche, le défenseur James Gosselin.

Il y a aussi plusieurs jeunes qui montent: Gaby Gosselin, un midget de Saint-Malo, et Robert Lafournaise, qui évolue pour les Sélects d'Eastman de la Ligue midget AAA.

Il y a enfin les vétérans comme le centre Matthieu Gosselin, qui se retrouve dans les premiers compteurs de la Ligue en début de saison.

Ces joueurs sont là depuis plusieurs années et voudraient peut-être lâcher, croit Dave Collette, mais attendent que les jeunes montent. «Dans un autre quatre ou cinq ans, c'est encourageant.»

Malgré une cuisante défaite de 17-3 plus tôt cette année à Saint-Pierre, Dave Collette ne s'inquiète pas. «Il nous manquait plusieurs joueurs. On a gros des chasseurs! Il manquait les deux meilleurs défenseurs de l'équipe.»

La défaite l'an dernier de Saint-Malo en quart-de-finale contre La Broquerie pourrait toutefois avoir marqué le début d'une période moins fructueuse pour les Warriors.

Si ce n'était de Mitchell qui n'a pas encore gagné cette année, Saint-Malo se retrouverait dans la cave de la division Sud avec sa fiche d'une victoire en six parties.

Yves Chartrand

Saint-Pierre visite Saint-Malo

Les Canadiens gagnent encore

Certains joueurs des Warriors de Saint-Malo sont revenus de la chasse afin de faire face aux Canadiens de Saint-Pierre le 2 décembre.

Après avoir pris une avance de 2-0 en première période, les Warriors ont toutefois manqué de jambes (ou plutôt ont peut-être décidé de retourner dans le bois!) et Saint-Pierre s'est sauvé avec une victoire de 7-3.

En l'absence de Robert Bérard (blessé au coude) et Paul Gauthier (expulsé en deuxième période), c'est le coeur des Canadiens qui a fait la différence, bombardant le filet adverse de 35 lancers au cours des deux dernières périodes.

Gilles Boulley a d'abord réduit la marque avec un lancer entre les jambières du gardien de Saint-Malo après 36 secondes de jeu en deuxième période.

Robert Rioux s'est ensuite échappé lors d'un désavantage numérique. A 11:10, un lancer frappé bas de la pointe par Barry Rochon a trouvé le fond du filet.

Et le défenseur Ron Fillion a également marqué lors d'un désavantage numérique à 15:42.

Les Warriors ont réduit l'écart à 4-3 en début de troisième période, mais Gilles Boulley a complété son tour du chapeau avec deux buts en l'espace de 40 secondes.

Mark Chubey a complété le pointage pour Saint-Pierre lors d'une supériorité numérique.

Le 30 novembre, les Canadiens ont perdu 6-4 à Ile-des-Chênes. «Ils ont pris l'avance, mais on est revenus. La partie a longtemps été 5-4. Ils sont battables», d'affirmer le gérant Gilbert Lahaie.

Ile-des-Chênes a également gagné le 4 décembre à Steinbach pour porter sa fiche à huit victoires et une nulle en tête de la division Nord de la Hanover-Taché.

Yves Chartrand

Gratitude

Les Soeurs Grises
du Manitoba
remercient tous ceux et
celles qui ont offert des
félicitations
dans la section spéciale
de La Liberté à l'occasion
de la canonisation
de Marguerite d'Youville

Cadeaux de Noël!!!

En vente — contes préférés
en français pour enfants

99¢ chacun

Disponible:
au Dépanneur - Provencher
174, boul. Provencher
233-7431

et au Niakwa Circle K
1270, Archibald
257-8670

APEEL graphics



233-5162

La Réserve: l'aventure à temps partiel

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension. Augmentez votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Milice, la Réserve de terre des Forces canadiennes.

Vivez une expérience unique et enrichissante. Travaillez avec des gens intéressants durant quelques week-ends et certaines soirées. Profitez de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage. Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Recrutement de la Réserve armée
Manitoba et Ontario nord
(204) 786-4314 (à frais virés)
Thunder Bay
(807) 343-5100 (à frais virés)



FORCES
ARMÉES
CANADIENNES
RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE

Canada



Le Foyer du Père Noël 1990

Le Père Noël et Solfège le lutin seront au Foyer du CCFM le dimanche 16 décembre, et ils invitent les familles à venir leur rendre visite. Ce sera l'occasion de prendre le déjeuner/goûter avec eux tout en vous divertissant aux son de la musique et des chants de Noël.

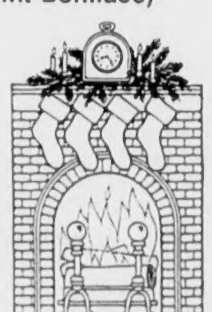
N'oubliez pas votre appareil-photo! Vous pourrez prendre des photos de vos enfants avec le Père Noël.

Le dimanche 16 décembre 1990
de 10h30 à 15h
au Foyer du CCFM
(340, boulevard Provencher à Saint-Boniface)

N.B. L'entrée est gratuite et il n'est pas nécessaire de réserver à l'avance.

Cette activité est possible grâce à:
Le Secrétariat d'État du Canada,
Opération Centre-Ville, Le Bureau
d'éducation française et





Ouvrir la voie ferrée aux camions

Parallèles à la plupart des grandes routes canadiennes, les voies du CN peuvent recevoir un trafic intense et dégager ainsi nos routes importantes.

Le tandem train-camions offre aux expéditeurs le double avantage de l'économie du rail sur longues distances et de la souplesse du camion pour la livraison et le ramassage à proximité.

Tout le monde profite d'un transport plus efficace.

Il est plus rentable et plus efficace de faire transporter 90 semi-remorques par un seul train intermodal du CN que de lancer 90 camions sur les routes déjà achalandées.

En ayant recours au service intermodal du CN, les expéditeurs réalisent des économies tout en étant mieux servis. Pour les entreprises de camionnage, cette décision se traduit par une productivité accrue de leur matériel roulant et une réduction de leurs primes d'assurance et de leur masse salariale. Quant au public voyageur, il bénéficie de conditions de conduite plus agréables.

Le CN met l'accent sur l'expansion et l'amélioration de son service intermodal afin d'offrir aux camions une voie prioritaire de tout premier ordre. Une voie dont tout le monde profite.

La congestion grandissante de notre réseau routier peut être partiellement soulagée en incitant plus de camions à prendre le train.

CN
À la hauteur de ses engagements.

SOCIÉTÉ

Un consul dans les Prairies

Quatre mois après sa nomination, le nouveau consul général de France à Edmonton, Claude Berlioz, vient d'effectuer sa première visite au Manitoba. Une visite éclair de deux jours (4 et 5 décembre) qu'il compte renouveler au début de l'année prochaine.

La tâche d'un consul de France est lourde, on s'en doute, mais elle l'est plus encore depuis que des restrictions budgétaires ont contraint le ministère français des Affaires étrangères à supprimer plusieurs de ses consulats dans le monde.

Lorsque celui de Winnipeg a fermé ses portes, en 1983, le consul de France à Edmonton s'est trouvé placé à la tête d'une «circonscription» qui regroupe pas moins de trois provinces (Manitoba, Saskatchewan, Alberta), plus les territoires du Nord-Ouest. Au total, près de 5 millions de km^2, soit environ neuf fois la superficie de la France!

Heureusement pour lui, Claude Berlioz n'en est pas à sa première expérience diplomatique, ni kilométrique. Avant Edmonton, il a occupé différents postes à Canberra, en Australie, ainsi qu'au Japon, en Chine et en Afrique du Sud.

«J'ai l'impression d'avoir vécu plusieurs vies», confie le père de quatre jeunes enfants, âgés de quelques mois à 6 ans. «J'aurais pu travailler dans le privé, mais ce métier m'intéresse beaucoup. Cela fait déjà 16 ans que je suis avec le ministère des Affaires étrangères.»



photo: Laurent Gimenez

Le consul général de France à Edmonton, Claude Berlioz, précise qu'il y a six consulats de France au Canada: à Vancouver, Edmonton, Toronto, Moncton, Québec et Montréal. «Il y a bien des pays qui n'en ont pas autant. Deux seulement en Australie, par exemple. Cela reflète les liens étroits qui existent entre la France et le Canada.»

Ce qui intéresse particulièrement Claude Berlioz, c'est de «jeter des ponts par-dessus les distances et la géographie entre l'administration française et mes compatriotes résidant au Canada ou simplement de passage».

«Nous effectuons des tâches souvent rébarbatives, mais très utiles. Cela concerne surtout l'état civil: mariages, naissances des enfants, retraites, etc.»

Selon Claude Berlioz, qui occupe pour la première fois un poste de consul, le nombre de Français immatriculés auprès du consulat d'Edmonton se chiffre à environ 3 000. Il estime cependant que la majorité des Français établis dans les Prairies ne sont pas immatriculés, ce qui rend difficile l'évaluation de leur nombre.

Même si le sort de ses concitoyens demeure la première préoccupation du consul de France, son rôle consiste aussi à «favoriser les contacts et la coopération (entre la France et le Canada) dans tous les domaines: tournées théâtrales, joint ventures, visites de touristes et d'étudiants, etc.»

A titre d'exemple, 22 000 résidants des Prairies sont allés faire un tour en France en 1987. Et entre le 1er janvier et le 30 septembre 1988, le consulat général à Edmonton a délivré 250 visas long séjour à des étudiants et des professeurs désireux d'ouvrir leurs oreilles au fameux «français de France».

Laurent GIMENEZ

Feu vert

Des tonnes de couches

Le choix des couches en est un de conséquence... Chaque année, les Canadiens jettent 1,7 milliards de couches en papier, ce qui génère 240 000 tonnes de déchets et représente 4% de ce que l'on trouve dans nos dépotoirs. Cet effort nécessite la coupe de 2,4 millions d'arbres. Sans compter que ces couches ne sont pas biodégradables.



Le coton, c'est bon!

Les couches de coton sont moins chères, et elles peuvent servir de 80 à 200 fois avant d'être recyclées en torchons. Lorsque le torchon fesse le dépotoir, il se décompose en six mois.

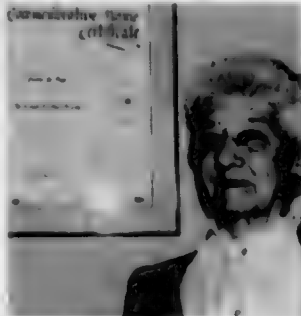
J.-P. D.

Gens d'ici

Coulée St-Onge: c'est officiel!

En 1879, Joseph St-Onge quitte le Rhode Island pour s'établir sur une petite parcelle de terrain située à une dizaine de kilomètres de Thibaultville, Manitoba, aujourd'hui connu sous le nom de Richer.

105 ans plus tard, en 1984, le gouvernement manitobain a officiellement baptisé St-Onge la petite coulée qui serpente entre deux marais à cet endroit.



Agnès Dickson.

La petite fille de Joseph St-Onge, Agnès Dickson, née Plante, vient de recevoir le document de baptême de la coulée St-Onge. Le retard de six ans, dû à des changements d'adresse, n'a pas empêché Madame Dickson d'apprécier cet hommage à son grand-père qui, en 1883, après quatre ans de durs combats contre les maringouins, devait abandonner son coin de terre pour s'installer à Sainte-Anne-des-Chênes.



Nomination

Madame Cécile Berard, directrice générale de la Société franco-manitobaine (SFM), est heureuse d'annoncer la nomination de **Madame Maria Chaput** au poste de responsable des secteurs de la promotion des services en français et de la concertation.

Madame Chaput, native de Sainte-Anne, a une excellente connaissance du milieu franco-manitobain. AVant de se joindre à la SFM, elle a occupé le poste de directrice générale du Centre culturel franco-manitobain. Son travail innovateur a permis de rehausser le profil de la culture française à travers la province. Madame Chaput possède une vaste expérience en administration et dans le domaine des ressources humaines.

Madame Chaput est détentrice d'un brevet en gestion pour organismes culturels de l'École des Beaux-arts de Banff et d'un brevet en gestion de l'Université de Saskatchewan.

Elle a siégé à titre de membre, entre autres, au Conseil de la vie française en Amérique, au Conseil des Arts du Manitoba, au Fonds de sécurité des Caisses populaires et au Folk Arts Council. Madame Chaput a aussi été membre du comité de révision du système scolaire secondaire, mis sur pied par le gouvernement provincial.

À titre de responsable de la promotion des services en français et de la concertation, Madame Chaput verra à la coordination de la programmation et des projets du secteur communautaire et du secteur de la concertation de la SFM.

La Société franco-manitobaine est un organisme provincial qui, de concert avec l'ensemble de la collectivité franco-manitobaine et des organismes franco-manitobains, a pour mandat de protéger les intérêts de la francophonie manitobaine, de faciliter l'épanouissement de la vie française au Manitoba et de faire la promotion du français dans cette province.

Recyclez donc ce journal!

Dans l'annonce de 30 ans pour vous avant tout

publiée par Radio-Canada dans La Liberté du 30 novembre dernier il fallait lire:

PHARE OUEST (1980) avec Soeur de Moissac



Radio-Canada
Manitoba

Remerciements

La messe de la Résurrection pour **Pierre Albini Robert** a été célébrée le 26 novembre 1990 dans l'église de la paroisse de St-Antoine d'Aubigny.

La famille Robert remercie sincèrement l'abbé Rosaire Gagné et les concélébrants qui ont su toucher nos coeurs par leurs paroles et par leur présence. Un gros merci au Père Bernard qui a dirigé les prières au salon mortuaire.

La famille exprime sa gratitude la plus profonde à toute la parenté et aux amis qui l'ont aidée à partager sa grande tristesse par des offrandes de messes, par leur présence aux prières, aux funérailles, par leurs messages de sympathie et par des services rendus à ce moment là.

Un merci spécial au personnel du Chalet Malouin qui a été si bon pour lui. Merci aussi au Dr Adhikari et au personnel de l'hôpital Victoria pour leur dévouement.

Nous sommes très reconnaissants envers l'organiste, le directeur et les chanteurs à la messe des funérailles. Un gros merci aux porteurs et aux servants de messe. Un chaleureux merci aux gens d'Aubigny pour le goûter si bien préparé et bien servi.

Vos gestes d'amitié, de tendresse et de compassion ont [illegible]

Offrez La Liberté à un être cher... pour pas cher!



Évitez aussi la TPS

en vous abonnant,
en prolongeant votre abonnement,
ou en offrant un abonnement-cadeau
*avant le **1er janvier 1991**,*
et courez la chance de gagner
*un **Jour de plaine de Réal Bérard.***

LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat-poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

____

1 an (Manitoba)	**25$** ☐	2 ans (Manitoba)	**45$** ☐
3 ans (Manitoba)	**66$** ☐	1 an (hors province)	**30$** ☐

* ____________ numéro d'abonné(e)

____________ date d'échéance

* *En cas de prolongement, n'oubliez pas d'indiquer, à partir de votre étiquette d'abonné(e), le **numéro d'abonné(e)** [illegible] et la **date d'échéance** de votre abonnement (coin inférieur droit)*

Deux assemblées annuelles de caisses populaires

SAINT-JOSEPH

L'équité atteint les 4%

La caisse populaire de Saint-Joseph est en bonne voie d'atteindre une équité de 5 % en 1992. «On l'espère, indique la directrice Léa Barnabé. Avec une réserve de 73 000$, nous en sommes déjà à 4 % de l'actif.»

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:

1990: 1 809 149$ (+20,4%)
1989: 1 502 212$

Dépôts:

1990: 1 671 287$ (+24,6%)
1989: 1 341 434$

Prêts (autres qu'hypothécaires):

1990: 763 368$ (+3,8%)
1989: 735 091$

Prêts hypothécaires:

1990: 580 421$ (-21%)
1989: 737 919$

Bénéfice net après impôts:

1990: 19 491$ (+117%)
1989: 8 981$

Montant de la réserve:

72 539$, soit 4% de l'actif (objectif, 5% en 1992)

L'assemblée générale, qui avait lieu le 4 décembre dernier, a attiré 25 personnes. «Les gens sont restés chez eux à cause du vent et de la poudrerie.» L'assemblée générale a réélu les membres du conseil d'administration. Il s'agit de Gilbert Parent, Guy Ayotte, Marcel Delorme, Gilbert Beaudry et Norbert Parent. Gilbert Parent et Guy Ayotte étaient respectivement président et vice-président pour l'année qui s'est terminée, mais la distribution des postes au sein du conseil pour la nouvelle année n'a pas encore été déterminée. Les membres du conseil le feront eux-mêmes lors d'une prochaine réunion.

On a aussi fait rapport des activités de l'année, une année plutôt tranquille. «Nous avons acheté la machine qui active les cartes de guichets automatiques, annonce Léa Barnabé. Même si nous n'avons pas de guichet, nous offrons les cartes.»

Avec une augmentation des activités dans tous les secteurs, un actif qui a augmenté de 20 % et un bénéfice net qui a plus que doublé, la caisse populaire de Saint-Joseph se porte bien.

Sylviane LANTHIER

SAINT-GEORGES

Une année plus tranquille

Après avoir connu des augmentations de plus de 20% au cours des deux dernières années, la Caisse populaire de Saint-Georges a connu une année tranquille, estime la directrice depuis janvier 1984, Ginette Vincent.

Lors de l'assemblée annuelle le 19 octobre, les 36 membres présents ont pris connaissance des états financiers indiquant une hausse d'environ 10% au chapitre des dépôts et des prêts. Ils ont également adopté des changements aux règlements sur les parts de surplus et les parts ordinaires.

La Caisse en chiffres

Actif au 30 juin:

1990: 2 534 260$ (+10,4%)
1989: 2 295 503$

Bénéfice net après impôts:

1990: 17 231$ (-11%)
1989: 19 365$

Montant de la réserve:

92 077$, soit 3,63% de l'actif (objectif, 5% en 1992)

Dépôts:

1990: 2 439 623$ (+10%)
1989: 2 218 137$

Prêts:

1990: 1 941 789$ (+10,8%)
1989: 1 752 482$

Nombre de membres:

1990: 512 (dont 43 nouveaux)
1989: 504

Guy Bruneau, président

La réserve atteint maintenant 92 077$, ce qui correspond à 3,63% de l'actif. La Caisse pourra-t-elle atteindre l'objectif de 5% pour 1992? Elle sera très proche, souligne Ginette Vincent: «Si on continue la progression des dernières années et comme c'est parti cette année, on devrait atteindre 4,45% en 1992.»

Le conseil d'administration a par ailleurs subi des changements importants. D'abord, un nouveau président: Guy Bruneau. Il succède à Sylvio Chevrefils, qui laisse sa place après 15 ans. A la vice-présidence, Jacques Dupont remplace aussi Luc Vincent, qui reste toutefois au conseil.

Deux nouveaux membres ont été élus: Gérald Dupont et Gilles Avanthay. En plus de Sylvio Chevrefils, un autre vétéran tire sa révérence, Carolus Vincent, qui a siégé à divers comités de la Caisse depuis 35 ans. Les autres membres qui restent en poste sont Michel Bouvier et Marcelin Vincent.

Yves CHARTRAND

Transports Canada | Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports | Airports Authority Group

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au gestionnaire régional, Gestion du matériel, des contrats et des installations, C.P. 8550, 333, rue Main, 15e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission auprès du service ci-dessus.

DOSSIER S-4060

INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE DANS LE BÂTIMENT H-6 (AÉROGARE) DE L'AÉROPORT DE CHURCHILL, À CHURCHILL (MANITOBA)

Date limite : le 20 décembre 1990, à 14h, heure locale.

Les documents de soumission peuvent être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

DIRECTIVES

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Renseignements d'ordre technique: (204) 675-8868 (Churchill)
(204) 983-4364 (Winnipeg)

Renseignements concernant l'appel d'offres: (204) 983-0765.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu NOËL LEMIRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 800-444, avenue St. Mary, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le **3 janvier 1991.**

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 28e jour de novembre 1990.

MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

Inspecteur(trice)s-enquêteur(euse)s, protection de l'environnement



45 118 $ - 49 327 $
Conservation et protection
Environnement Canada
Winnipeg (Manitoba)

Nous désirons adjoindre à nos nouvelles sections de mise en application des règlements, au sein de la division Protection de l'environnement, des personnes très motivées, douées pour les relations humaines et capables de vision à long terme.

Conformément à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et la Loi sur les pêcheries, vous planifierez et effectuerez des inspections et des enquêtes axées sur la protection de l'environnement et de la santé humaine. À titre de membre d'une équipe régionale affectée à l'application des lois, vous étudierez les incidents liés à la pollution de même que les violations aux lois fédérales concernant la protection de l'environnement. Nous vous demanderons, en outre, de collaborer avec d'autres spécialistes à la planification et la tenue d'enquêtes exhaustives sur les infractions relatives à l'environnement.

Ce poste exige un diplôme universitaire spécialisé en physique, en chimie, en biologie ou en science de l'environnement, ou encore un diplôme d'études secondaires doublé d'une combinaison de formation et d'expérience appropriée. Vos antécédents doivent aussi comprendre la tenue d'inspections et d'enquêtes en vue de l'application des lois contrôlant la pollution environnementale ou de toute autre réglementation pertinente, ainsi qu'en interprétation et en mise en vigueur de ces dernières. De l'expérience en échantillonnage de régulation ou en surveillance de programmes est également requise.

Un permis de conduire valide et la volonté de voyager sont indispensables pour accéder à cet emploi. Les personnes retenues devront subir un examen médical complet. Une bonne connaissance de l'anglais est essentielle.

Il se peut que d'autres emplois soient aussi offerts ailleurs, notamment dans les Territoires du Nord-Ouest.

Si ce défi vous intéresse, acheminez votre demande d'emploi avant le **17 décembre 1990**, en prenant soin d'indiquer le numéro de référence ***63-0570-1-(W6F)*** à **Judy Saylor, Commission de la fonction publique du Canada, Place du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Tél. : (403) 495-3144.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English

Canada

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Agent(e), services aux clients

CFP-PSC

36 970 $ - 41 249 $
Travaux publics Canada
Mandat de trois ans
Winnipeg (Manitoba)

Travaux publics Canada offre une vaste gamme de services dans les secteurs de la planification, la conception, la construction et l'immobilier visant à répondre aux besoins des différents ministères et organismes fédéraux.

Au nom de la division des services aux clients, au sein des services immobiliers, nous recherchons des personnes douées d'initiative qui prépareront et négocieront les contrats de service et fourniront une orientation quant à la gestion et la commercialisation de ces services. Elles devront, en outre, évaluer des activités immobilières spécifiques et élargir la clientèle du secteur des services immobiliers.

Si vous avez terminé avec succès vos études secondaires et possédez une formation en marketing ou en analyse de marché, en gestion immobilière et en immobilier, nous vous proposons un poste comportant des responsabilités à la fois stimulantes et variées. Une combinaison acceptable de formation et d'expérience sera également considérée. Vous devez, de plus, avoir de l'expérience en commercialisation ou en analyse de marché. La préférence sera accordée aux personnes ayant des antécédents en commercialisation de services.

Acheminez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae d'ici le **17 décembre 1990**, en indiquant le numéro de référence ***63-0406-1-(W6F)***, à **Judy Saylor, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Tél. : (403) 495-3144.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English

Canada

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

La Division scolaire de La Montagne nº 28

requiert un.e

Instituteur(trice)

à demi-temps pour remplacer congé de maternité, du 1er février 1991 à la fin juin 1991. Les matières sont au niveau de la 5e à la 8e année, classes combinées. Pour plus d'information s'il vous plaît communiquer avec la directrice de l'école de Saint-Léon au 744-2243 ou à sa résidence au 248-2148.

S'il vous plaît envoyer la demande à l'attention du:

Directeur général
Division scolaire
La Montagne nº 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba)
R0G 1M0

1-248-2228
Fax: 1-248-2482

SCHL CMHC

APPEL D'OFFRES

Travaux de réparations pour un logement unifamilial

[illegible] un (1) logement unifamilial situé à Camperville au Manitoba.

[illegible] seront reçues jusqu'au 19 décembre 1990 à 14h. On pourrait se procurer des appels d'offres dès le 3 décembre 1990.

[illegible]

[illegible] raient être obtenus de Harry Moore, Agent principal, Administration des contrats, Logement [illegible] et les autochtones, au [illegible] ou à l'adresse ci-dessous.

[illegible]



Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 4 février 1991 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 28 décembre 1990 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

Facilités de curling à louer

Disponibles à **Sainte-Anne (Manitoba)**, près de Winnipeg (Manitoba) au long de l'autoroute n° 1. Facilités de curling pour baratins de plaisir, rencontres de familles, rencontres de bureaux ou d'affaires, ou fêtes de Noël.

Quatre glaces artificielles.
Endroit de glace chauffé.
Salle propre et attrayante incluant section de bar.

Prix pour les facilités sus-mentionnées:

1) Baratin d'une journée y inclus section de bar: 620$
2) Baratin de deux jours y inclus section de bar: 963$
3) Curling pour un après-midi seulement (13h à 17h): 319$
4) Location disponible le lundi soir: 379$ *(2 cédules)*

Toute personne intéressée est priée d'appeler le gérant de l'arena au **422-5293** ou **422-5501**.

Manitoba

Directeur, Direction des Ressources Culturelles

La Direction des ressources culturelles offre toute une gamme de programmes visant à aider les particuliers, les organisations et les collectivités à créer des projets axés sur la compréhension de la vie culturelle du Manitoba et sur la participation pleine et enthousiaste à cette vie. La Direction est chargée, au niveau provincial, de fournir de l'aide et des conseils pour les programmes mis sur pied dans le domaine des arts et du développement artistique au niveau amateur et communautaire, et dans celui des industries de la culture et du parrainage de manifestations publiques par les collectivités.

Le ministère est à la recherche d'une personne efficace, ayant des qualités de chef, qui sache motiver les conseillers professionnels et le personnel de soutien administratif. La personne choisie aura su apporter la preuve de son expérience en gestion stratégique, de préférence dans le secteur public. Elle devra avoir du talent pour la planification afin de savoir prévoir, mettre en oeuvre et contrôler les programmes et la politique artistiques d'aujourd'hui et de demain. Son aptitude à la communication – orale et écrite – et ses talents de conseiller lui permettront d'avoir des rapports fructueux avec les organisations artistiques et les groupes communautaires. Le candidat choisi aura également une bonne connaissance de la gestion du personnel et des programmes, et de l'expérience dans ce secteur; il saura conseiller le personnel du ministère sur des questions se rapportant aux arts et sera capable de faire coïncider les programmes de la Direction avec le mandat du ministère et les programmes des autres directions. Le titulaire pourra s'exprimer avec aisance dans les deux langues officielles. On tiendra compte du Programme d'action positive dans le processus de sélection.

Échelle de Salaire: de 44 048 $ à 56 153 $ par année
N° de concours: 3696
Date de Clôture: le 28 decembre 1990
Adresse
Human Resources
Culture, Heritage & Recreation
206-177 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0W5

Conseillers chargés des évaluations axées sur les compétences

L'évaluation axée sur les compétences consiste en une évaluation des compétences professionnelles des travailleurs des services à l'enfance, laquelle évaluation est faite par une équipe composée de quatre personnes, et comprenant un travailleur des services à l'enfance, un parent, un représentant de la Garde de jour pour enfants et un conseiller (guide ou formateur). Chaque participant à l'équipe d'évaluation doit, entre autres, familiariser le candidat avec le processus et avec les normes relatives aux compétences et cultiver une relation dans laquelle le candidat est guidé et appuyé, favorisant ainsi la croissance et le perfectionnement professionnel. Les conseillers doivent voyager et faire partie d'au moins trois équipes d'évaluation par année. Les journées et les heures sont flexibles et le travail s'accomplit à temps partiel.

Un diplôme dans le domaine des services à l'enfance, la classification de travailleur des services à l'enfance III et un minimum de trois ans d'expérience de travail dans les services à l'enfance, ou l'équivalent. Compétences de communication écrite et orale efficace; excellentes compétences d'observation. Il est souhaitable de posséder de l'expérience auprès d'adultes faisant de l'apprentissage. On demande des conseillers dans les régions de l'Ouest, de Thompson, du Centre, d'Entre-les-lacs et de Winnipeg. Au moins un conseiller doit savoir lire et écrire en français. Au moins un conseiller doit faire preuve de sensibilité vis-à-vis de la culture autochtone et posséder des connaissances dans ce domaine. On tiendra compte du Programme d'action positive au moment de la sélection du candidat.

Rémunération contractuelle : 1 200 $ par évaluation complète
Veuillez faire parvenir, avant le 21 décembre 1990, votre curriculum vitae, votre philosophie quant aux services à l'enfance et deux références par écrit à l'adresse suivante :
Évaluation des compétences du personnel
Coordonnateur (Objet : Conseillers chargés des évaluations)
Services à la famille Manitoba
Garde de jour pour enfants
114, rue Garry, 2e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 1G1

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

Nécrologies

JEAN-MARIE VALMONT

À l'hôpital de Saint-Boniface, le mercredi 21 novembre 1990, Jean-Marie Valmont, âgé de 77 ans, remettait son âme à Dieu paisiblement, comme il avait vécu.

Né à Gérardmer en France le 20 avril 1913, Jean-Marie vécut toute sa vie à Saint-Boniface depuis qu'il était tout jeune homme. Il termina un Baccalauréat ès arts au Collège universitaire de Saint-Boniface et, par la suite, il fut à l'emploi du Manitoba Club durant 41 ans, à titre de chef-cuisinier, avant même de prendre sa retraite bien méritée en 1978.

Outre son épouse bien-aimée, Germaine (née Marchand), il laisse dans le deuil deux filles et un garçon: Jocelyne et son époux Raymond Constant, Michelle et son époux Denis Chénier, et Jean et son épouse Gisèle (née Dupuis); deux soeurs: Agnès Gardner de Saint-Boniface et Gaby Rolston de Port-Dover en Ontario; deux belles-soeurs: Raymonde Marchand de Saint-Boniface et Henriette Marchand de Détroit au Michigan; 5 petits-fils: Gilbert Constant et son épouse Diane (née Forest), Roger Constant, Patrick et Daniel Chénier, et Paul Valmont; 6 petites-filles: Simone et son époux Walter Rowinski, Monique et Hélène Constant, Jacqueline Chénier, Nicole Valmont, Ginette et son époux Roger Marion; 2 arrière-petits-fils: Justin Valmont et Brendan Rowinski; et 2 arrière-petites-filles: Geneviève et Jasmine Marion; et plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

La messe de la Résurrection a été célébrée le samedi 24 novembre dernier en la Cathédrale de Saint-Boniface par M. l'abbé Ubald Lafond et assisté d'un ancien confrère de classe et ami, M. l'abbé Léon Savoie. L'inhumation se fit au cimetière de Green-Acres à Saint-Boniface. Les porteurs étaient ses petits-fils: Gilbert, Roger, Patrick, Daniel, Paul et Walter.

La famille désire remercier l'abbé Svoboda, l'abbé Desjardins et le représentant de la pastorale, M. Boissonneault de leur soutien spirituel et leur compassion. Merci aux médecins, infirmières et aides de l'Hôpital générale de Saint-Boniface. Merci aussi à toute la parenté et aux amis qui l'ont aidée à porter sa grande peine par leur présence aux funérailles, par des offrandes de prières ou par leur témoignage de sympathie. Ces gestes, chers parents et amis, furent grandement appréciés.

Bien aimé Papa, grand-père, arrière-grand-père, frère et ami, grand merci pour tout ce que tu as fait pour nous tous. Nous t'aimons tous et tu nous manqueras beaucoup. Repose-toi bien dans la paix et la gloire éternelle de Dieu, notre Sauveur.

Travaux publics Canada — **Public Works Canada**

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant la location des locaux mentionnés ci-après seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront être adressées au gestionnaire de district, Services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, numéro de téléphone 983-2372, numéro de télécopieur 938-3199.

LOCATION

Projet n° 28-90
Location de locaux à bureaux
Bureau de la sécurité des transports du Canada
Winnipeg (Manitoba)

Des locaux d'une superficie d'environ 553 m² composés de 333 m² d'espace à bureaux utilisable, 225 m² destinés à un atelier, 250 m² destinés à une enceinte extérieure attenante et quinze (15) places de stationnement avec prise d'électricité.

Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences des programmes d'accessibilité aux handicapés et de symbolisation fédérale, ainsi qu'aux Règlements du commissaire fédéral des incendies. Ils doivent se trouver à moins de 500 mètres d'un arrêt d'autobus desservi au moins à toutes les trente minutes entre 7h et 17h, du lundi au vendredi inclusivement. L'usage prévu des installations doit être conforme à l'utilisation des terrains avoisinants.

Les bâtiments proposés doivent se trouver dans la ville de Winnipeg, à l'intérieur des limites géographiques suivantes: **au nord — route Oak Point / boulevard Inkster; à l'ouest — chemin Sturgeon; au sud — avenue Portage; à l'est — rue Arlington / avenue Notre Dame / rue McPhillips.**

L'espace désiré devra constituer un même ensemble et se trouver au rez-de-chaussée du bâtiment. L'espace réservé à l'atelier devra pouvoir supporter 500 livres par pied carré et être muni d'une porte basculante de 3,6 m sur 4,6 m. L'enceinte devra être clôturée et pavée. Les exigences de base concernant le bâtiment sont décrites en détail dans les documents de soumission. En vue de ne pas être rejetées, les propositions doivent indiquer que le bâtiment offert se conforme à ces exigences. Les propositions feront l'objet d'une enquête de sécurité de la part de la GRC.

L'espace en question doit être disponible le 1er janvier 1991, pour une période de dix (10) ans avec deux (2) options de renouvellement de cinq (5) ans chacune. Le loyer des années d'option ne sera pas supérieur à celui de la période originale de dix (10) ans. Cependant, l'espace en question devra être prêt à être occupé le 15 décembre 1991 sans qu'il en coûte davantage à la Couronne.

Le propriétaire prendra à sa charge toutes les taxes et les frais de services publics. La Couronne n'assumera que le paiement du loyer, une éventuelle indexation des taxes foncières (année de base 1993) et les frais de fonctionnement (année de base 1993).

Date limite: le jeudi 20 décembre 1990

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

M. Dwight Rutherford
Agent supérieur de location immobilière
Division de l'immobilier
983-7846

DIRECTIVES

Les offres doivent être présentées sur les formulaires fournis par le Ministère; ceux-ci seront remplis conformément aux conditions stipulées dans les documents de soumission.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Canada

Infirmier (ère) de la santé publique — Elle

En collaboration avec une équipe multidisciplinaire, fournir des services infirmiers à la communauté: promotion de la santé, santé maternelle et infantile, prévention des maladies transmissibles et réadaptation. Faire des évaluations, élaborer, coordonner et mettre en oeuvre les programmes de soins, et enseigner aux particuliers et aux groupes. En cas de besoin, doit travailler le soir et en fin de semaine.

Diplôme d'infirmier (ère), inscription valable à l'A.I.I.M., et deux années de travail dans un domaine connexe. On prendra en considération les dossiers des candidats dont les études et l'expérience sont comparables. Le titulaire devra résider ou déménager dans la région et posséder un véhicule et un permis de conduire en règle. Doit être capable de communiquer dans les deux langues officielles. On tiendra compte du programme d'Action positive au moment de la sélection des candidats.

Échelle de salaire:
29 504$ — 43 216$ par année en fonction des compétences

N° de concours: 3689

Date de clôture:
le 28 décembre 1990

Adresse
Santé Manitoba
Gestion des ressources humaines
330, avenue Graham
Bureau 602
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4A5



La région de dom Benoît

On entend souvent dire de certaines personnes qu'elles ont des dons spéciaux. Mais quand il s'agit d'une région entière, alors il doit s'agir d'une histoire peu banale.

C'est pourtant le cas de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes qui, dès ses débuts, a bénéficié des résultats du travail acharné d'au moins deux doms.

Dans ce village de La Montagne, le centre culturel ouvert en 1986 porte le nom du premier curé de la paroisse, dom Benoît.

Le fondateur de Notre-Dame-de-Lourdes n'a pas été un homme ordinaire. Né aux Nans, dans le Jura français, Paul Benoît entre chez les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception en 1877.

Son arrivée dans cette congrégation fondée par dom Gréa coïncida toutefois avec une poussée anti-cléricale en France. Puisque son pays lui refuse de vivre selon ses aspirations, dom Benoît entre en contact avec le bureau de la Société d'Immigration Française à Montréal dès 1887.

En 1889, l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché, qui désirait une immigration catholique et française dans l'Ouest canadien, apprend l'intérêt des Chanoines et surtout de dom Benoît pour la colonisation du Manitoba français.

Au début d'août 1890, dom Benoît débarque à Saint-Léon, la plus ancienne paroisse de la région fondée en 1878 par l'abbé Bitsche.

Dom Benoît ne visita pas la région, mais deux jours à prendre des informations auprès de l'abbé Bitsche suffirent à le convaincre du potentiel des terres au nord de Saint-Léon.

«Il y voit des forêts, un terrain vallonneux qui va convenir aux Jurassiens. Il voit aussi que la région est éloignée des chemins de fer, des indésirables et de la circulation», rappelle Antoine Gaborieau, l'auteur du livre Un siècle d'histoire, qui sera lancé le 8 décembre à l'ouverture du centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes.


Dom Benoît.

De retour en France, dom Benoît se lance dans une campagne de recrutement auprès des colons français et suisses.

Une quarantaine de colons du Québec étaient déjà installés sur le territoire, desservi par une mission depuis 1883, quand dom Benoît arrive avec ses premières recrues du vieux continent en avril 1891. La mission de Notre-Dame-de-Lourdes devient officiellement paroisse le 15 août 1891, jour de la fête de l'Assomption, avec dom Benoît comme premier curé.

En l'espace de dix ans, la population de Notre-Dame-de-Lourdes grimpera à 1 000, devenant la paroisse catholique rurale la plus importante.

Au début, il y a certains conflits entre les Français, qui représentent 54% de la population, les Canadiens français, qui sont là depuis 1880, avec 22%, et les Suisses, 15%.

Dom Benoît devra faire preuve de diplomatie pour éviter diverses querelles, notamment sur l'utilisation des drapeaux.

Le chemin de fer, que dom Benoît était heureux d'écarter à son arrivée, revient le hanter en 1902 lors de l'annonce de la construction d'une ligne de chemin de fer qui relierait Carman à Somerset avec une gare à Cardinal, tout juste au sud de Notre-Dame-de-Lourdes.

Après six ans de discussions, dom Benoît réussit à convaincre le gouvernement d'établir un tronçon passant par Notre-Dame-de-Lourdes, ce qui devait éventuellement nuire au développement de Cardinal, un village établi depuis 1905.

Dom Benoît était toutefois un père sévère envers ses ouailles. En 1910, il proteste fortement contre l'adoucissement de ses règles par Rome. Mal lui en prit, il est alors nommé vicaire à Saint-Léon!

Y.C.

... et l'autre dom

Malgré les protestations de paroissiens, le départ de dom Benoît marque la fin de la période pionnière à Lourdes: celle de la fondation de plusieurs paroisses environnantes, de l'industrie du bois, de l'établissement des écoles avec les chanoissesses arrivées en 1895 et de la formation d'une vingtaine de prêtres.

Le chef de la colonie est mort subitement en France en 1915 après avoir tenté de plaider sa cause à Rome. A sa demande avant son départ de Lourdes, son corps a été ramené en 1925.

Son remplaçant est le père Antoine Chalumeau, un étudiant que dom Benoît avait amené à Lourdes en 1892 et dont il était le supérieur au moment de sa destitution.

Après avoir appuyé dom Benoît dans ses protestations au début, dom Chalumeau favorise un adoucissement des règles. Rien de surprenant puisqu'il a une personnalité vraiment différente du fondateur de Lourdes: c'est un bon vivant.

Sous sa cure, Lourdes abandonne le caractère de rayonnement imposé par dom Benoît et devient un foyer important de culture: cours pour adultes, théâtre, cinéma, bibliothèque, salle paroissiale avec centre récréatif (1928), union musicale Dans les années 20, on assiste aussi au lancement des activités sportives.

Malheureusement, dom Chalumeau connaîtra le même sort que dom Benoît, mais pour des raisons différentes. Laissant entendre à son frère chanoine qu'il s'ennuie de la France, dom Chalumeau apprend en 1932 qu'il est envoyé contre son gré pour s'occuper d'une paroisse en Angleterre afin de le rapprocher de la mère-patrie.


Dom Chalumeau.

Son vicaire, le père Antoine Champagne, devient le curé, mais il ne saura pas se faire aimer comme les deux premiers, selon Antoine Gaborieau, malgré la tenue d'un congrès charismatique en 1939.

Ainsi en 1940, les pères Pelletier et Boileau, qui se méritent la haute estimedes paroissiens, doivent partir pour des raisons mystérieuses.

Le départ du père Champagne, malade, en 1948 marqua la fin d'une deuxième époque pour la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, celle des Chanoines.

Depuis ce temps, les prêtres séculiers suivants se sont occupés de la vie religieuse à Lourdes: Stanislas Gauvin, Marcel Dacquay, Pierre Gagné, Lucien Roy, Albert Fréchette, Joseph Choiselat, Claude Blanchette et Rodrigue Bouchard

Y.C.

Notre-Dame-de-Lourdes

célébrera l'ouverture de son année centenaire

le samedi 8 décembre

PROGRAMME

15h00:	messe
16h45:	proclamation
17h30:	vin-causette
18h30:	banquet repas (Salle du centenaire)
20h30:	lancement du livre hommage à MM. Antoine Gaborieau et René Deleurme
21h15:	programme récréatif et discours distribution du livre

Les anciens de Lourdes sont invités et bienvenus.

Les participants sont encouragés à porter des habits de l'époque. Les billets sont en vente chez les commerçants de Notre-Dame-de-Lourdes et à La Boutique du Livre à Saint-Boniface. La date limite pour l'achat de billets est le 2 décembre 1990



650 pages

Un livre en français

Antoine Gaborieau a hésité quand le comité du centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes l'a approché à l'été 1988 avec l'idée de préparer l'histoire de sa paroisse natale.

«René Deleurme m'a dit qu'il était prêt à me donner un coup de main si j'acceptais». Cet autre natif de Lourdes est devenu coordonnateur du projet de 650 pages, fruit d'entrevues individuelles et de groupes ainsi que d'innombrables recherches par les Lourdais eux-mêmes.

Antoine Gaborieau tient d'ailleurs à souligner la collaboration de ses compatriotes. «Les gens de Lourdes se sont embarqués. Dans tous les domaines, nous avons eu la collaboration entière des gens.»

Le livre se divise en deux grandes sections. D'abord, le volet historique (350 pages) où on retrouve six grandes périodes: avant 1891, 1891-1910, 1910-1929, 1930-1945, 1945-1980 et 1980-1990.



Une photo qui paraîtra dans le livre centenaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes.

Chaque chapitre chronologique comprend l'histoire religieuse, l'éducation, la culture et les loisirs, les services communautaires, la vie municipale, la vie économique, les communications, d'autres aspects et des statistiques.

L'autre section est celle des familles (300 pages): les pionnières (1890-1910), la deuxième vague (1910-1930) et les nouvelles (1930-1990).

En fait, si Antoine Gaborieau a accepté de passer presque toutes ses journées depuis deux ans et demi à compiler cet ouvrage, c'est d'abord à une condition: que le livre soit en français.

«Même des familles anglaises ont publié leur histoire en français. Lourdes est à 87% français, c'est une question de respect. Seulement deux familles n'ont pas participé. J'ai parlé à des anglophones et pas une seule fois il n'a été question de publier des choses en anglais.»

Il y a eu quelques protestations: quelques-unes de Lourdes, quelques anciens qui se sont anglicisés ou même des lettres venant de l'extérieur.

Pays bilingue, livre bilingue?

«Une lettre de Treherne nous a fait remarquer que ce devait être un livre bilingue parce que c'était un pays bilingue. J'ai répondu que lorsque le livre de Treherne sera bilingue, nous ferons de même!»

Certaines personnes prévoyaient le pire avec un livre en français seulement car à Saint-Alphonse, l'ouvrage publié en anglais seulement ne s'était écoulé qu'à 700 copies. Mais pour le livre de Lourdes, la prévente a déjà atteint 1 100 copies!

Antoine Gaborieau ne voulait pas s'associer à un livre comme celui publié pour l'anniversaire de la municipalité de Lorne.

«Les francophones sont la nationalité la plus nombreuse. Eh bien, il n'y a eu que quelques textes écrits en français. Je pense que c'est pour cela que les gens de Lourdes m'ont demandé de faire leur livre. Ils savaient que ce serait en français.»

Y.C.









L'avenir promet

Un développement remarquable à Lourdes

Antoine Gaborieau avoue qu'il a tendance à parler en bien de Lourdes, surtout en raison du développement des dernières décennies.

«Lourdes semble s'être donné une mission particulière, soit celle des services communautaires.»

La liste est longue: le Foyer Notre-Dame ouvert en 1950, l'hôpital en 1953, le Manoir Notre-Dame, l'atelier (1978) et la résidence (1985) pour les handicapés, le service de pompiers (1963), la Société d'agriculture (1948), la Coop (1947), le journal l'Écho (1970), la Société historique (1982), le comité culturel (1973), le Club de l'âge d'or (1974) et combien d'autres.

Antoine Gaborieau pense surtout aux 45 commerces lorsqu'il dit que «ça promet pour l'avenir», quand on regarde le déclin de certains villages environnants: Rathwell, Cardinal et Treherne.

Il était néanmoins un peu inquiet lors de la centralisation des écoles pendant les années 60. «Les gens venaient de Mariapolis, de Bruxelles et avec les mariages mixtes, ça anglicise Lourdes».

Les écoles sont toutefois redevenues plus françaises avec du personnel entièrement français.

Mais les jeunes partent quand même, alors que plusieurs voudraient rester.

Il est heureux de constater qu'on ne retrouve plus de trace de ces anciens conflits qui existaient entre les nationalités françaises.

«Aujourd'hui, tout ça est résolu. La jeune génération se considère comme des Lourdains, des Canadiens français. La preuve de cette réconciliation, c'est la construction de l'église en 1982, une église qui est toute payée!»



Construite en 1898, l'ancienne église de Notre-Dame-de-Lourdes a été démolie en 1982.

Quelques-unes des activités

Après le lancement le 8 décembre, plusieurs autres activités marqueront le centenaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes au cours de la prochaine année.

On prévoit, entre autres, [illegible] première messe en mai, une semaine intense à partir du 15 août, date de la fondation de paroisse, jusqu'au 18 août, et le cinquantenaire de la Caisse populaire en octobre.

[illegible]



Depuis octobre dernier

Le village est officiellement bilingue

La coïncidence est heureuse à l'aube du centenaire de la paroisse francophone de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le 2 octobre dernier, le Village, qui compte plus de 600 Lourdais, a adopté une politique destinée à donner des services bilingues, avec préséance au français, ainsi qu'un plan d'action qui s'adresse aux comités locaux et au gouvernement provincial.

Les élus travaillaient là-dessus depuis deux ans en collaboration avec Maurice Gauthier, le fondateur de l'Association des municipalités bilingues.

Notre-Dame-de-Lourdes devient le deuxième village après Saint-Pierre-Jolys à se déclarer officiellement bilingue.

«Beaucoup de francophones m'ont dit que c'est une bonne affaire. Il n'y a pas eu de réactions négatives des anglophones encore», commente Yves Julien, le maire du village depuis 1989.

«La langue n'est pas un gros problème. 95% des gens parlent français. Mais c'est pour le bien du village. Lourdes tient à garder le français.»

Cela doit se traduire par la prédominance du français au téléphone et à l'intérieur du bureau du village, sur l'affichage des bâtisses et les noms des rues.

La correspondance et les documents destinés au public seront disponibles dans la langue préférée du client.

Par contre, les employés, incluant le conseiller juridique, et toute autre affiche devront être bilingues.

Les réunions municipales se sont toujours déroulées en français, selon Yves Julien, mais le village n'a pas toujours eu de secrétaire-trésorier pouvant rédiger le procès-verbal en français.

«On fait ça pour le monde, s'il préfère lire le procès-verbal en français. On ne dit pas qu'un anglophone ne peut pas être sur le Conseil. On dit qu'il faut qu'il comprenne le français pour venir aux réunions.»

La politique ne s'applique pas aux paroissiens du rural, qui relèvent des municipalités environnantes. La municipalité de Lorne, par exemple, ne fait pas partie de l'Association des municipalités bilingues, bien qu'elle regroupe les villages de Mariapolis, Swan Lake, Bruxelles, Saint-Alphonse, Saint-Léon et Altamont.

Dans son plan d'action, Notre-Dame-de-Lourdes a non seulement l'intention d'inciter les comités villageois à suivre son exemple, elle demandera aux ministères gouvernementaux d'ici la fin de l'année de s'assurer de lui faire parvenir des formulaires bilingues ou d'installer, à l'avenir, des panneaux bilingues sur les route à l'intérieur des limites du village.

Yves Julien donne aussi l'exemple des derniers vérificateurs du gouvernement qui n'étaient pas bilingues, même si ceux avant l'étaient. «Quand leur contrat va finir, on va demander qu'ils soient bilingues.»

Yves Julien donne aussi l'exemple des derniers vérificateurs du gouvernement qui n'étaient pas bilingues, même si ceux avant l'étaient. «Quand leur contrat va finir, on va demander qu'ils soient bilingues.»

Y.C.

Saviez-vous que...

• Notre-Dame-de-Lourdes est le berceau de 250 enseignants et enseignantes.

Du nombre, on retrouve:

- Antoine Gaborieau, Normand Boisvert (président de l'ACELF), Elise Comte (première directrice de la Caisse populaire), René Deleurme, Normand Dupasquier (secrétaire-général du Collège universitaire), Marie-Blanche Gaborieau, et Roland Pantel (Bureau d'éducation française).

• La rue principale du village de Notre-Dame-de-Lourdes était située sur la frontière des municipalités de Lorne et South Norfolk.

Notre-Dame-de-Lourdes est devenu un village non-incorporé en 1946. L'incorporation est en vigueur depuis le 1er janvier 1963.

• Le titre dom, comme dans dom Benoît et dom Chalumeau, équivaut à celui de Mgr pour les prélats d'honneur du diocèse.

• Notre-Dame-de-Lourdes commence à fêter son centenaire le 8 décembre parce qu'il s'agit de la fête de l'Immaculée-Conception.

• Une partie des Jeux provinciaux de l'hiver 1990 à Carman a été organisée à Lourdes.

• Le chemin de fer est disparu de Lourdes en 1978.

Blason

(Oeuvre de Hubert Théroux)

Le blason du centenaire, qu'on aperçoit dans le coin supérieur gauche, comprend les éléments suivants:

- Couleurs bleue, blanche et rouge (France)
- Fleur de lys (Québec)
- Croix blanche (Suisse et religion)
- Gerbes de blé (agriculture)
- 2 anneaux (la famille)
- Rayonnement (100 ans)
- Profil de montagne (la région)



Une nouvelle école élémentaire en septembre 1991

Les plans d'école d'un village en croissance

La division scolaire de La Montagne a fait une deuxième demande à la Commission de financement des écoles publiques (CFEP) en ce qui concerne la future école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Parce que de nouvelles prévisions du côté inscriptions montrent une hausse.

La demande préparée par le secrétaire-trésorier Gérard Lesage a été entendue le vendredi 30 novembre et portait sur l'ajout de deux classes portatives de haute qualité. La Commission n'a pas encore rendu de décision.

Le projet concernait déjà une rallonge regroupant un centre administratif, une salle à multiples usages, une bibliothèque, une salle des sciences et quatre classes portatives. La partie de l'école construite en 1961 ne sera pas démolie.

La demande initiale avait été faite à partir des statistiques des années passées, a expliqué Gérard Lesage. «Depuis, on a reçu plusieurs élèves de l'extérieur de la division - de Tiger Hills et Portage - qui n'étaient pas prévus. Il y a aussi eu quelques déménagements, des familles avec des enfants.»

Si bien que les inscriptions à l'école élémentaire sont passées de 206 à 222 en septembre. «C'est beaucoup quand on pense que d'autres écoles sont à la baisse», commente le secrétaire-trésorier.

À partir des plans d'achitectes de la maison MCM de Winnipeg, la CFEP a autorisé la division scolaire à publier des appels d'offres. Les coûts de construction de la rallonge de l'école ne seront connus que lorsqu'une entente sera conclue avec un constructeur.

Les plans de rallonge ont été nécessaires en raison de l'état de l'ancienne partie de l'école, construite en 1929. Cette partie sera démolie pour faire place à la nouvelle rallonge en vue de l'ouverture des classes dès septembre 1991

Jean-Pierre DUBÉ

Voici une esquisse de la prochaine école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes, telle que vue par les architectes.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 8 décembre

- 7h00 Télé-M **Ma petite pouliche**
- 7h30 CBWFT **Samedi jeunes**
  Télé-M **G.I. Joe**
- 7h35 CBWFT **Gabby et les petits malins**
- 8h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
  Télé-M **Transformeurs**
- 8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
  Télé-M **G.I. Joe**
- 9h00 CBWFT **Le livre de la jungle**
  Télé-M **La croisière s'amuse**
- 9h30 CBWFT **La bande à Picsou**
- 10h00 CBWFT **Rahan**
  Télé-M **Flash Varicelle**
- 10h30 CBWFT **Souris noire**
  Télé-M **Magazine Montréal**
- 11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
  Télé-M **Ciné week-end: Le continent oublié**
- 11h30 CBWFT **La semaine à l'Assemblée nationale**
- 12h00 CBWFT **Cinéma: Les Calinours au pays des merveilles**
- 12h12 TV-5 **L'Euroflash**
- 12h15 TV-5 **Les héros du samedi**
- 13h00 Télé-M **Sélection 90**
- 13h15 TV-5 **C'est la vie**
- 13h30 CBWFT **L'univers des sports**
- 14h15 TV-5 **Temps présent**
- 15h00 Télé-M **Bugs Bunny**
- 15h15 TV-5 **Ramdam**
- 15h30 CBWFT **Génies en herbe**
  Télé-M **Faits pour s'entendre**
- 15h45 TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 16h00 CBWFT **La bande des six**
  Télé-M **Alf**
- 16h30 Télé-M **Batman**
  TV-5 **Voyage en Nunavik**
- 17h00 CBWFT **Le téléjournal**
  Télé-M **Le TVA, édition week-end**
  TV-5 **Le temps de vivre**
- 17h10 CBWFT **Virages**
- 17h30 Télé-M **Le décompte vidéo star**
- 17h50 TV-5 **L'Euromag**
- 18h00 CBWFT **Samedi P.M.**
  Télé-M **Claire Lamarche**
  TV-5 **Journal télévisé de la S.S.R.**
- 18h30 TV-5 **Thalassa**
- 19h00 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal affrontent les Bruins de Boston
  Télé-M **Ciné-extra: John et Yoko, une histoire d'amour**
- 19h30 TV-5 **L'Euroflash**
- 19h33 TV-5 **Comédie d'un soir**
- 21h30 CBWFT **Le téléjournal**
- 21h45 TV-5 **Jeune cinéma**
- 21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
- 22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
- 22h05 CBWFT **Télé-sélection: L'amoureux, la femme, l'ordinateur et le chien**
- 22h20 Télé-M **Les sports**
- 22h30 Télé-M **Ciné-Lune: La comtesse de Hong Kong**
- 23h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 0h00 TV-5 **Comédie d'un soir**
- 1h00 Télé-M **Ciné-Lune: Force spéciale**
- 2h15 TV-5 **Jeune cinéma**
- 3h50 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 9 décembre

- 7h00 Télé-M **Vision mondiale**
- 7h30 CBWFT **Déclic**
- 7h35 CBWFT **Misha**
- 8h00 CBWFT **La famille Calinours**
  Télé-M **Le monde à venir**
- 8h30 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**
  Télé-M **Punkie**
- 9h00 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**
  Télé-M **Justice pour tous**
- 9h30 CBWFT **Le jour du Seigneur:** Cérémonie de canonisation de Mère Marguerite d'Youville présidée par Jean-Paul II, à Saint Pierre de Rome
  Télé-M **Sans détour**
- 9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
- 10h00 Télé-M **En toute amitie**
- 10h30 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
- 11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
  Télé-M **Ciné week-end: Histoire d'une femme**
- 12h00 CBWFT **Visions du monde**
- 12h12 TV-5 **L'Euroflash**
- 12h15 TV-5 **Flash Varicelle**
- 12h45 TV-5 **Le petit journal**
- 13h00 CBWFT **Convergence**
  Télé-M **Ciné week-end: Touché**
- 13h15 TV-5 **Scully rencontre**
- 13h30 CBWFT **Les matinées du dimanche**
- 13h45 TV-5 **Caractères**
- 14h00 CBWFT **Les matinées du dimanche**
- 14h30 CBWFT **Les matinées du dimanche**
- 15h00 Télé-M **Bugs Bunny**
- 15h15 TV-5 **Trente millions d'amis**
- 15h30 CBWFT **Propos et confidences**
  Télé-M **Batman**
- 15h45 TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 16h00 CBWFT **Second regard**
  Télé-M **Le décompte vidéo star**
- 16h30 Télé-M **Nature enjeu**
  TV-5 **Génies en herbe International**
- 17h00 CBWFT **La semaine verte**
  Télé-M **Le TVA, édition week-end**
  TV-5 **L'école des fans**
- 17h30 Télé-M **Docteur Doogie**
- 17h50 TV-5 **L'Euromag**
- 18h00 CBWFT **Découverte**
  Télé-M **Rira bien**
  TV-5 **Journal télévisé de la R.T.B.F.**
- 18h30 Télé-M **Ferland Nadeau en direct**
  TV-5 **7 sur 7**
- 18h50 CBWFT **Le téléjournal**
- 19h00 CBWFT **Star d'un soir**
- 19h30 TV-5 **L'Euroflash**
- 19h33 TV-5 **Caractères**
- 20h00 CBWFT **Les beaux dimanches**
  Télé-M **Cinéma: Mariage à l'Américaine**
- 20h50 TV-5 **Cinérama**
- 21h50 TV-5 **Sentiers du monde**
- 22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
- 22h20 Télé-M **Les sports**
- 22h30 CBWFT **Le téléjournal**
  Télé-M **Vision mondiale**
- 22h50 CBWFT **Scully rencontre**
- 23h00 TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 23h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
  Télé-M **Mongrain de sel**
- 23h45 CBWFT **La politique provinciale**
  TV-5 **Caractères**
- 23h55 CBWFT **La politique fédérale**
- 0h05 CBWFT **Ciné-club: La rose pourpre du Caire**
- 1h00 TV-5 **Cinérama**
- 2h00 TV-5 **Sentiers du monde**
- 3h10 TV-5 **Radio France Internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 10 décembre

- 7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
- 7h30 CBWFT **Première édition**
- 8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
  Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
- 8h30 CBWFT **Passe-Partout**
- 8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
- 9h00 CBWFT **Les anges du matin**
- 9h30 Télé-M **Aimer**
- 10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
  Télé-M **Santa Barbara**
- 10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
- 10h30 CBWFT **Caliméro**
  Télé-M **Dynastie**
- 11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
  Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
- 11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
- 11h30 CBWFT **Maritimes en direct**
- 12h00 CBWFT **L'édition magazine**
- 12h30 CBWFT **Les démons du midi**
  Télé-M **Cinéma: Ça va pas être triste**
- 13h30 CBWFT **L'heure G**
- 14h12 TV-5 **L'Euroflash**
- 14h15 TV-5 **Paroles ontariennes**
- 14h30 CBWFT **Dallas**
  Télé-M **Claire Lamarche**
- 14h45 TV-5 **Science en images**
- 15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
  Télé-M **De bonne humeur**
- 16h00 CBWFT **Kim et Clip**
  TV-5 **Pyrénées pirinéos**
- 16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
  Télé-M **Fais-moi un dessin**
  TV-5 **Regards de femme**
- 17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
  Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
  TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- 17h30 CBWFT **Génies en herbe**
  Télé-M **Charivari**
  TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
- 17h45 TV-5 **L'Euromag**
- 18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
  Télé-M **Entre chien et loup**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- 18h30 CBWFT **Plus**
  TV-5 **Robichaud**
- 19h00 CBWFT **La course Europe-Asie**
  Télé-M **Les héritiers du rêve**
- 19h30 TV-5 **L'Euroflash**
- 19h33 TV-5 **Comédie d'un soir**
- 20h00 CBWFT **Un signe de feu**
  Télé-M **L'or du temps**
- 21h00 CBWFT **Le téléjournal**
  Télé-M **Ad lib**
- 21h25 CBWFT **Le point**
- 21h30 TV-5 **Viva**
- 21h55 CBWFT **La météo**
- 22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
  Télé-M **Le TVA, édition réseau**
- 22h05 CBWFT **Dallas**
- 22h27 Télé-M **La météo**
- 22h30 Télé-M **Les sports**
  TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
- 23h05 CBWFT **L'heure G**
- 23h15 TV-5 **Comédie d'un soir**
- 0h05 CBWFT **Cinéma: Les travailleurs de la mer** (2e de 3)
- 1h10 TV-5 **Viva**
- 2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 11 décembre

- 7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
- 7h30 CBWFT **Première édition**
- 8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
  Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
- 8h30 CBWFT **Passe-Partout**
- 8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
- 9h00 CBWFT **Les anges du matin**
- 9h30 Télé-M **Aimer**
- 10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
  Télé-M **Santa Barbara**
- 10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
- 10h30 CBWFT **Caliméro**
  Télé-M **Dynastie**
- 11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
  Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
- 11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
- 11h30 CBWFT **Manigances**
- 12h00 CBWFT **L'édition magazine**
- 12h30 CBWFT **Les démons du midi**
  Télé-M **Cinéma: La faute du destin**
- 13h30 CBWFT **L'heure G**
- 14h12 TV-5 **L'Euroflash**
- 14h15 TV-5 **Transitions**
- 14h30 CBWFT **Dallas**
  Télé-M **Claire Lamarche**
- 14h45 TV-5 **Québec inc.**
- 15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
  Télé-M **De bonne humeur**
- 16h00 CBWFT **Kim et Clip**
  TV-5 **Télétourisme**
- 16h30 CBWFT **Au jeu**
  Télé-M **Fais-moi un dessin**
  TV-5 **Regards de femme**
- 17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
  Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
  TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- 17h30 CBWFT **Manigances**
  Télé-M **Charivari**
  TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
- 17h45 TV-5 **L'Euromag**
- 18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
  Télé-M **Chop-suey**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- 18h30 CBWFT **Plus**
  Télé-M **Chambres en ville**
  TV-5 **La pub francophone ou 30 secondes pour conquérir le monde**
- 19h00 CBWFT **La cour en direct**
- 19h30 CBWFT **Le grand remous**
  Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
  TV-5 **L'Euroflash**
- 19h33 TV-5 **Tous à la une**
- 20h00 CBWFT **Cormoran**
  Télé-M **Le match de la vie**
- 21h00 CBWFT **Le téléjournal**
  Télé-M **Ad lib**
- 21h05 TV-5 **Faut pas rêver**
- 21h25 CBWFT **Le point**
- 21h55 CBWFT **La météo**
- 22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
  Télé-M **Le TVA, édition réseau**
  TV-5 **Carabine**
- 22h05 CBWFT **Metropolis**
- 22h27 Télé-M **La météo**
- 22h30 Télé-M **Les sports**
  TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
- 23h05 CBWFT **L'heure G**
- 23h15 TV-5 **Tous à la une**
- 0h05 CBWFT **Cinéma: Les nouvelles brigades du tigre**
- 0h50 TV-5 **Faut pas rêver**
- 1h45 TV-5 **Carabine**
- 2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 12 décembre

- 7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
- 7h30 CBWFT **Première édition**
- 8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
  Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
- 8h30 CBWFT **Passe-Partout**
- 8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
- 9h00 CBWFT **Les anges du matin**
- 9h30 Télé-M **Aimer**
- 10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
  Télé-M **Santa Barbara**
- 10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
- 10h30 CBWFT **Caliméro**
  Télé-M **Dynastie**
- 11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
  Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
- 11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
- 11h30 CBWFT **Musicolore**
- 12h00 CBWFT **L'édition magazine**
- 12h30 CBWFT **Les démons du midi**
  Télé-M **Cinéma: Les yeux verts**
- 13h30 CBWFT **L'heure G**
- 14h12 TV-5 **L'Euroflash**
- 14h15 TV-5 **Gros méchant show**
- 14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
  Télé-M **Claire Lamarche**
- 15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
  Télé-M **De bonne humeur**
- 16h00 CBWFT **Kim et Clip**
  TV-5 **Sans détour**
- 16h30 CBWFT **Zorro**
  Télé-M **Fais-moi un dessin**
  TV-5 **Regards de femme**
- 17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
  Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
  TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- 17h30 CBWFT **(Émission à confirmer)**
  Télé-M **Charivari**
  TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
- 17h45 TV-5 **L'Euromag**
- 18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
  Télé-M **L'heure juste**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- 18h30 CBWFT **Plus**
  Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal visitent les Maple Leafs de Toronto
  TV-5 **Temps présent**
- 19h00 CBWFT **Les années coup de coeur**
- 19h30 CBWFT **Comment ça va?**
  TV-5 **L'Euroflash**
- 19h33 TV-5 **Petit écran grand roman**
- 20h00 CBWFT **Jamais deux sans toi**
- 21h00 CBWFT **Le téléjournal**
- 21h15 TV-5 **Les francofolies de Montréal**
- 21h16 Télé-M **L'après-match**
- 21h25 CBWFT **Le Point**
- 21h45 TV-5 **Alice**
- 21h55 CBWFT **La météo**
- 22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
  Télé-M **Le TVA, édition réseau**
- 22h05 CBWFT **Enjeux**
- 22h27 Télé-M **La météo**
- 22h30 Télé-M **Les sports**
  TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
- 23h05 CBWFT **L'heure G**
- 23h15 TV-5 **Petit écran grand roman**
- 0h05 CBWFT **Cinéma: Passage secret**
- 0h55 TV-5 **Les francofolies de Montréal**
- 1h25 TV-5 **Alice**
- 2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 13 décembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Tête première**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Un autre monde**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Une journée avec...**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Des grives aux loups** (5e de 6)
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Le journal de l'histoire**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Noctua**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **30 ans, pour vous avant tout à CBWFT**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
TV-5 **Arts magazine**
19h00 CBWFT **Le temps d'une paix**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Hotel**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Étoile palace**
20h00 CBWFT **Les filles de Caleb**
Télé-M **Éducation: Option 2000**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h10 TV-5 **De gaulle au fil des mots**
21h25 CBWFT **Le point**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Les TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **La loi de Los Angeles**
22h10 TV-5 **Pyrénées pirinéos**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h40 TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h25 TV-5 **Étoile palace**
23h50 Télé-M **Ciné-Lune: La plage sanglante**
0h05 CBWFT **Cinéma: Équinoxe**
1h00 TV-5 **De Gaulle au fil des mots**
2h00 TV-5 **Pyrénées pirinéos**
2h30 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 14 décembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Bouffée de santé**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Harry et compagnie**
13h30 CBWFT **L'heure G**
Télé-M **Magazine Montréal**
14h00 Télé-M **Justice pour tous**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Débats**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Des grives aux loups** (6e de 6)
Télé-M **Des gens heureux**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Bouffée de santé**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **Strip-tease**
19h00 **Les grands films: Gaspard et fils**
Télé-M **C'est votre histoire**
19h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Téléobjectif: Dessein et destin de Charles de Gaulle**
20h00 Télé-M **La vie en couleur**
20h35 TV-5 **Du côté de chez Fred**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Livres propos**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Les francofolies de Montréal**
TV-5 **Carré noir**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h50 Télé-M **Ciné-lune: Les bleus**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Téléobjectif**
0h05 CBWFT **Cinéma: Abel**
0h20 TV-5 **Du côté de chez Fred**
1h15 TV-5 **Livres propos**
1h50 TV-5 **Carré noir**
2h15 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 8 au 14 déc. 1990

Samedi 8 déc.

11h00 Télé-M Le continent oublié
G.-B. 1977. Film d'aventures de K. Connor avec Patrick Wayne, Sarah Douglas et Thorley Walters. Un officier organise une expédition dans les régions de l'Antarctique afin d'y retrouver un vieil ami.

12h00 CBWFT Les Calinours au pays des merveilles
Can. 1987. Dessins animés réalisés par Raymond Jafelice. Les aventures des Calinours à la recherche d'Alice au pays des merveilles.

19h00 Télé-M John et Yoko, une histoire d'amour
Am. 1985. Drame biographique de S. Stern avec Mark McGann, Kim Miyori et Kenneth Price. Quinze ans d'histoire d'amour, vécus par l'ex-musicien des «Beatles», John Lennon et l'artiste japonaise Yoko Ono.

22h05 CBWFT L'amoureux, la femme, l'ordinateur et le chien
G.-B. 1987. Drame policier réalisé par Colin Luke. Avec Amanda Donohoe, Stephen Dillon et Matthew Marsh. Un jeune écrivain devient amoureux fou d'une femme riche qui l'incite à tuer son mari.

22h30 Télé-M La comtesse de Hong Kong
G.-B. 1966. Comédie sentimentale de C. Chaplin avec Sophia Loren, Marlon Brando et Tippi Hedren. Pour échapper à sa vie de déclassée, une danseuse se cache sur un paquebot dans la cabine d'un diplomate.

1h00 Télé-M Force spéciale
Am. 1981. Drame policier de R. Lang avec Robert Stack, Dorian Harewood et Richard Romanus. Un officier de police forme une escouade d'élite pour lutter contre des criminels dangereux.

Dimanche 9 déc.

11h00 Télé-M Histoire d'une femme
It. 1969. Drame sentimental de L. Bercovici avec bibi Anderson, Robert Stack et James Farentino. Une Suédoise mariée à un diplomate américain retrouve à Rome un ancien amant.

13h00 Télé-M Touché
Am. 1985. Comédie policière de J. Kanew avec Anthony Edwards, Linda Fiorentino et Klaus Loewitsch. Un étudiant américain en voyage en Europe est entraîné par une jeune femme dans une affaire d'espionnage.

20h00 Télé-M Mariage à l'Américaine
Am. 1987. Comédie de J. Frawley avec Jill Eikenberry, Michael Tucker et John Hillerman. Une femme projette de tuer son mari tandis que celui-ci réfléchit au meilleur moyen de la liquider.

0h05 CBWFT La rose pourpre du Caire
É.-U. 1985. Comédie fantaisiste écrite et réalisée par Woody Allen. Avec Mia Farrow, Jeff Daniels et Danny Aiello. Dans les années 30, une serveuse mal mariée oublie ses misères quotidiennes en allant au cinéma

Lundi 10 déc.

12h30 Télé-M Ça va pas être triste
Fr. 1982. Comédie de P. Sisser avec Henri Courseaux, Daniel Russo et Darry Cowl. Un jeune avocat est entraîné par deux de ses clients à participer à un hold-up de banque en province.

0h05 CBWFT Les travailleurs de la mer
La Durande quitte Saint-Malo. En cours de route, le capitaine s'enivre, le navire dévie de sa route et s'échoue sur un écueil. Les passagers sont rescapés et Lethierry promet sa nièce en mariage à qui ramènera sa machine à vapeur (2e de 3)

Mardi 11 déc.

12h30 Télé-M La faute du destin
Am. 1980. drame psychologique de R. Lewis avec Suzanne Pleshette, Tony Roberts et Don Murray. Lorsque son mari fait une grave dépression, une jeune femme doit faire face à divers problèmes.

[illegible] CBWFT Les nouvelles brigades du tigre
[illegible] Jea[illegible] lon et Cath[illegible] veau type de femme est [illegible] naître, baptisé «La Garçon[illegible]» [illegible] d'elle s'empare d'[illegible] ments des [illegible] affaire d'état [illegible] action les Brigades du Tigre

Mercredi 12 déc.

12h30 Télé-M Les yeux verts
Am. 1977. Drame social de J. Erman [illegible]

0h05 [illegible] **Passage secret**
Fr. [illegible] Perrin. Avec Dominique La[illegible]

Jeudi 13 déc.

12h30 Télé-M Un autre monde
[illegible]

[illegible] Télé-M La plage sanglante
[illegible]

0h05 [illegible] **Équinoxe**
[illegible]

Vendredi 14 déc.

19h00 CBWFT Gaspard et fils
[illegible] dans un cou[illegible]

[illegible] Télé-M Les bleus
[illegible]

0h05 [illegible] **Abel**
[illegible]

La page de BICOLO

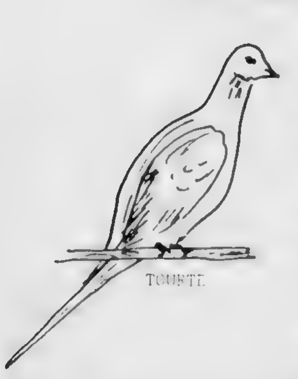
Bonjour toi!

As-tu hâte à Noël? Quelle question! Bien sûr que tu as hâte à cette belle fête. Je me prépare en faisant mes cartes de Noël. As-tu commencé toi? Je t'offre quelques bonnes idées. Vite à l'ouvrage!

Ton ami, Bicolo



Nos traditions de Noël



Quand arrive le temps des fêtes, les gens se préparent de toutes sortes de façons. Aujourd'hui, maman fait des tourtières. Je lui ai demandé d'où vient cette coutume de faire des tourtières à Noël et voici ce qu'elle m'a raconté:

Il y a très longtemps, il y avait un oiseau qui s'appelait la **tourte**. Elle ressemblait à un gros pigeon avec une longue queue pointue. C'éait l'oiseau le plus commun en Amérique du Nord.

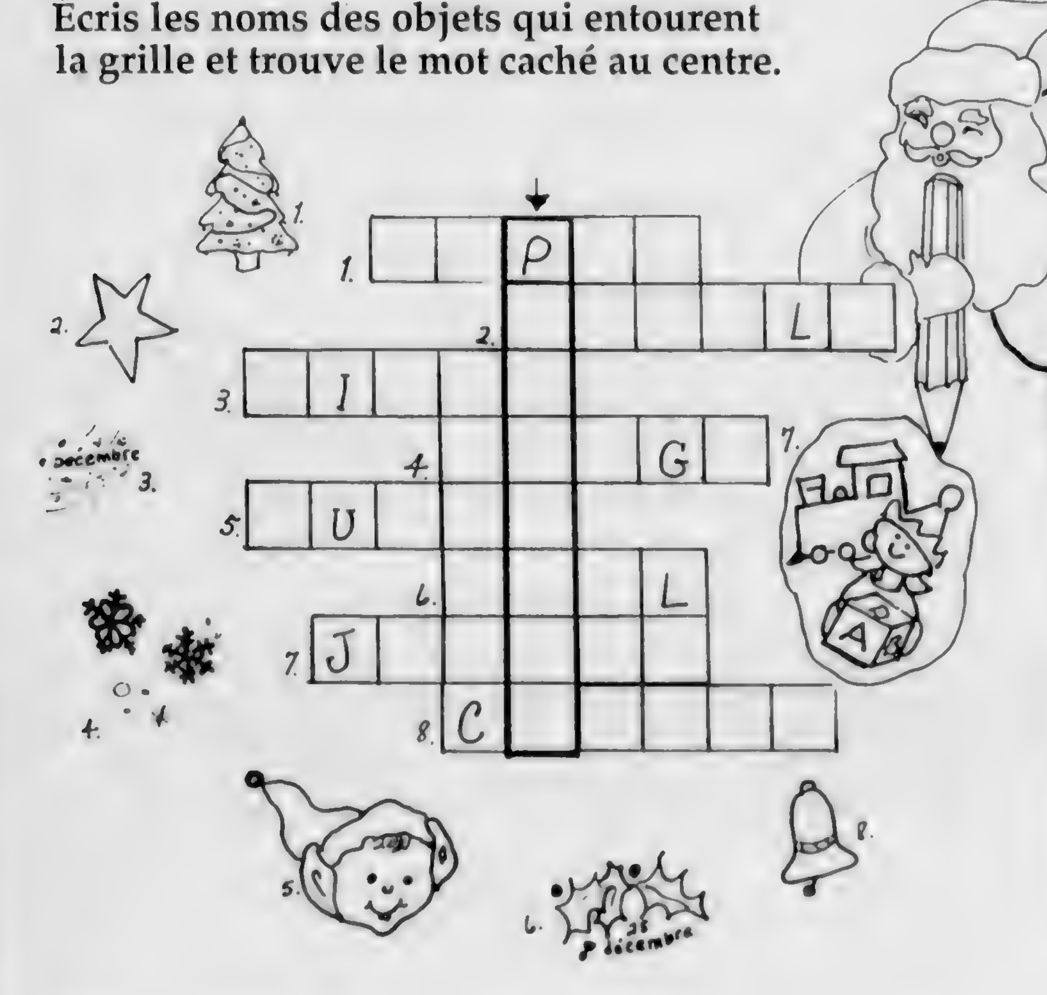
On raconte qu'au moment de la migration à l'automne, des dizaines de millions d'oiseaux descendaient dans certains villages le long de la Gaspésie. Les gens pouvaient les attraper facilement en les frappant avec un bâton. C'était un bon gibier et on en faisait de délicieux pâtés qu'on appellait **tourtières**. Les tourtières devinrent vite un mets important au temps des fêtes et pour tout l'hiver. Mais peux-tu imaginer qu'il ne reste plus un seul de ces oiseaux? Le dernier est mort dans une cage en 1914, au zoo de Cincinnati (É.-U.). On les tous exterminés. Mais l'on continue aujourd'hui à faire des tourtières avec du boeuf et du lard haché. Tu auras certainement l'occasion d'aider papa ou maman à en faire et surtout à en manger!

Pourquoi les chandelles à Noël? La chandelle est un symbole de joie, de chaleur et de paix... et n'est-ce pas ce que nous voulons vivre à Noël?

La chandelle sert depuis très longtemps à éclairer et à réchauffer. Mais depuis son invention beaucoup d'expressions se rattachent à la chandelle. Peux-tu trouver ce que veut dire celles-ci? (Les réponses sont ailleurs sur la page.)

1. Le jeu n'en vaut pas la chandelle.
2. Brûler la chandelle par les deux bouts.
3. Devoir une fière chandelle à Dieu, à la Vierge.
4. S'en aller comme une chandelle.
5. La chandelle brûle.
6. Voir trente-six chandelles.
7. Économies de bouts de chandelle.

Écris les noms des objets qui entourent la grille et trouve le mot caché au centre.



Attention! Concours de Noël!!!

Noël s'en vient vite. Pour le grand concours, que penserais-tu de me dessiner ou fabriquer un bas de Noël? Colorie-le, décore-le à ton goût. Tu peux même le remplir de cadeaux que tu rêves de recevoir!

J'attends ton beau bas de Noël au plus tard le 10 décembre 1990. Fais le tout de suite car je serais triste si je recevais ton joli bas après le tirage.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

Nom: ____________

Adresse: ____________

Code postal ________ Âge ______

Réponses:

Expressions — Chandelle:

1. La chose est sans importance.
2. Abuser de sa fortune ou de sa santé.
3. Avoir échappé à quelque danger, grâce à eux.
4. Mourir tout doucement.
5. Le temps presse et on le perd.
6. Se dit lorsqu'on a un étourdissement causé par un coup ou une chute.
7. Épargne ridicule de petites choses.

Réponses:

1. Sapin
2. Étoile
3. Hiver
4. Neige
5. Lutin
6. Noël
7. Jouets
8. Cloche

Mot caché: Père Noël

N'oublie pas de bien remplir ce coupon.

Nom: ____________

Adresse: ____________

____

Âge: ______ Numéro de membre: ____________

Envoie ton bas de Noël **avant le 10 décembre 1990**, au:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

[illegible] participation au concours.

Une carte de Noël originale

Les cartes que tu fais toi-même sont toujours très appréciées par ceux qui les reçoivent.

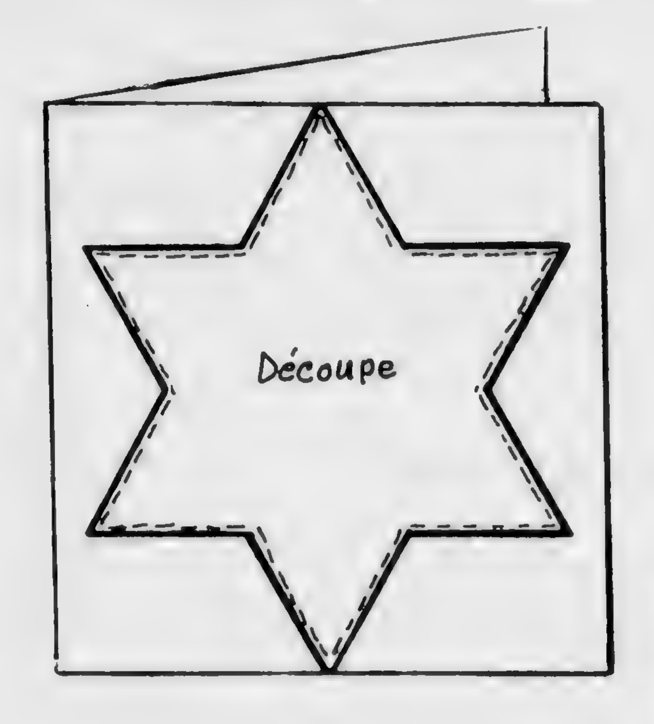
Voici ma suggestion:

Tu auras besoin:
- de papier blanc ou de couleur pâle 22 cm x 12 cm
- de ciseaux pointus
- de craies, crayons ou plumes-feutre

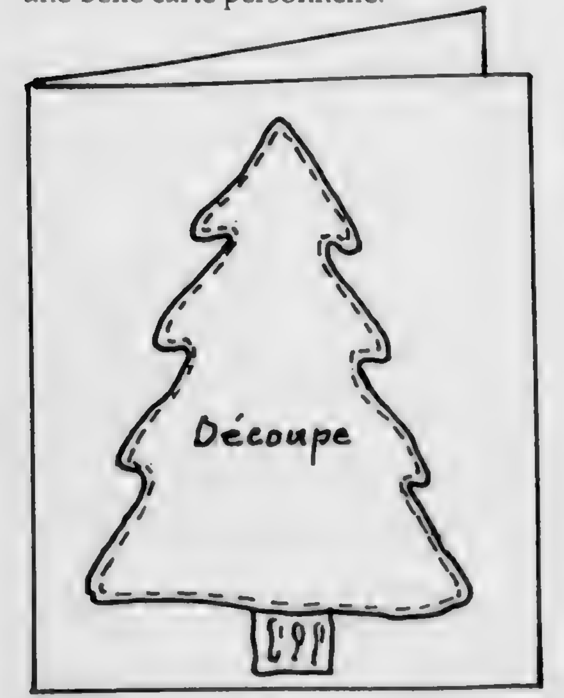
Plie ton papier en deux. Sur la première page, trace le sapin ou l'étoile.

Découpe tel qu'indiqué avec tes ciseaux. Ça fera comme une fenêtre. À l'intérieur de ta carte trace le dessin soit de l'arbre décoré ou de la crêche ou bien découpe un de ceux-ci, colle-le dans la carte et colorie à ton goût.

Écris ton message et signe ton nom. Tu auras une belle carte personnelle.









Les cartes de Noël

D'où vient cette tradition? Elle est plus récente que d'autres. Il semblerait que l'imprimeur de la reine Victoria d'Angleterre fut le premier à faire des cartes de Noël vers l'an 1840. La reine trouva l'idée ingénieuse et se mit à envoyer des cartes à ses amis à l'occasion de Noël. Cette coutume s'est répandue un peu partout dans le monde.

Membre gagnant de la semaine
9828
Renée-Claire Gautron 5 ans
124, prom. Lake Park
Saint-Boniface (MB)

Renée-Claire recevra une cassette de:
Chez le Disquaire
175, rue Marion
Saint-Boniface

Marguerite d'Youville devient sainte

Ils sont 44 du Manitoba, une centaine de l'Ouest canadien et au-delà de deux mille du Canada.



Claude BLANCHETTE

prêtre

Parties en pèlerin, ces personnes sont, en cette fin de semaine toute spéciale pour l'Église de chez nous, pour nous et pour d'autres, un signe visible et éloquent du Peuple de Dieu en marche qui vit en communion d'esprit et de coeur avec les élus au ciel.

C'est une «élue» qui les invite au grand rassemblement à l'ombre du tombeau de Saint Pierre.

Nous aurions tous voulu y être.

Nous n'y serons certes pas de corps, mais qui n'y sera pas de coeur?

Alors que les cloches de la Basilique Saint-Pierre-de-Rome éclateront en volée d'allégresse et de joie, signifiant à l'Église universelle et au Peuple de Rome qu'une nouvelle Sainte est offerte à notre vénération, nous sentirons comme un frémissement dans le dos.

Sainte Marguerite d'Youville, priez pour nous!

Marguerite, te voilà reconnue pour qui tu as toujours été aux yeux de Dieu et aux yeux de bien de tes contemporains. Une «Choisie», une «Sainte».

Marguerite, te voilà offerte à l'ensemble de l'univers comme un témoin qui peut rejoindre tant de personnes qui souffrent dans leur corps et leur coeur et leur inspirer une confiance inébranlable et une espérance à toute épreuve.

Marguerite, te voilà dressée devant nous sur la Montagne du Seigneur et tu nous lances le défi de tourner nos regards vers les pauvres qui gisent sur nos perrons.

Marguerite, te voilà assise à la Table du Royaume et tu nous rappelles que cette table est celle des petits et des pauvres, des sans-visages et des sans-pouvoir, des abandonnés et des laisser-pour-contre.

Marguerite, te voilà debout au coeur de l'assemblée des élues et tu appelles les femmes, toutes les femmes, mais surtout les épouses, les victimes de violence, les mères, les veuves et les femmes d'affaires, à laisser se déployer en elles toute la splendeur de ce qu'elles sont, «favorites» de Dieu.

Marguerite, te voilà «sur les autels» et tu nous provoques à ne pas laisser notre foi à la porte de nos maisons mais à l'emporter avec nous dans le milieu des affaires et de l'administration, dans les luttes et les conflits, et à faire briller la Croix du Christ partout dans notre monde.

Marguerite, te voilà dans la Maison du Père où il y a de la place pour tant de monde et tu nous encourages à ne pas désespérer, quelle que soit notre situation de vie, car, nous souffles-tu, le Père peut tout pour la personne qui met en Lui sa confiance.

Marguerite, te voilà avec tes filles, sur terre et au ciel, et tu nous convies à l'action de grâces pour ces femmes fortes d'Évangile qui, à partir des rives de la Rivière-Rouge en 1844, ont multiplié leurs efforts héroïques pour être témoin d'amour et de charité dans nos villages et nos villes.

Marguerite, Sainte Marguerite, couvre-nous de ton ombre, prends-nous dans tes bras, et fais surgir chez nous une multitude de témoins audacieux de l'Amour, toi, la «Mère à la Charité universelle».

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans 150$ Composez le 237-0204
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

OFFRE VOYAGE automobile Winnipeg - Montréal, 75$/personne, maximum 2 personnes. Départ 22 décembre, possibilité retour 5 janvier. Téléphone: 489 6471.
624-

AVION Winnipeg - Québec. Départ 24 décembre, retour 6 janvier. Doit vendre! Prix à discuter. Simon 233-4818 ou 233 0222 (message)
637-

Recherche

À LA RECHERCHE d'une dame d'âge mûr, bilingue, qui accepterait de faire le ménage et les repas dans un presbytère. Pour plus de renseignements, appelez Nora, au 254-2845, après 16h
627-

RECHERCHE: gardienne/tutrice de français pour fille de 7 ans les samedis soirs de 20h à 24h. Que la première femme qui a répondu à l'annonce rappelle. Composez le 1-736-2862
617-

À vendre

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie (Mint) lots 123' x 154'. Égouts, eau, gaz — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
335-

À VENDRE: Mazda GLC 1981. 1 000$. 237-3360.
630-

À VENDRE: table, 6 chaises en velours pour salle à manger — excellent état. Chandelier neuf, moitié prix, cendriers sur pieds, manteau «London Fog» bas prix, calculatrice électrique. 256-2895.
634-

À VENDRE: au parc Windsor, maison jumelle de trois chambres à coucher, une autre chambre à coucher au sous-sol, sous-sol fini, nouveau «deck», bien située, opposée l'école Lacerte, récemment peinte et en bon état 59 000$ 253-7126
635-

À VENDRE: patins de fille pointure 2 et 5, patins de garçon pointure 12 comme neuf, machine à écrire Smith Corona bilingue 75$ 233-7175
636-

À louer

FOYER CHEZ-NOUS, Saint-Boniface, app. simple et app. double à louer Contacter Lionel Robidoux au 233-7761 de 8h30 à 12h
430-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, 484, rue Langevin, câble, sécurité, stationnement électricité, chauffage, eau inclus. Libre le 1er janvier. Loyer: 398$. Composez le 222-7810
626-

À LOUER: rue Ritchot, appartement meublé d'une chambre à coucher 300$/mois — stationnement [illegible]. Électricité non compris. Com[illegible] le 231-1090 ou le [illegible]
632-

À LOUER: bel appartem[illegible] d'une chambre à [illegible] promenade Enfield 425$ [illegible] sez le 233 [illegible]
629-

À LOUER: app[illegible] chambre à coucher. Dis[illegible] décembre. 303-415, rue Saint-Jean-Baptiste. Composez le 233-3591
628-

À LOUER: duplex, rue Kenny [illegible] situé en face de l'hôpital, 2 app[illegible] ments de 2 chambres à coucher [illegible] plètement renové à l'intérieur. Accepterais offre raisonnab[illegible]
623-

À LOUER: ma[illegible] à Saint Boni[illegible] cher, salon, cuisine [illegible]
636-

QUIZ

Que font les animaux l'hiver?



QUESTIONS

1. Vrai ou faux, les écureuils et les suisses restent actifs tout l'hiver?

2. Que font les campagnols et les souris?

3. La taupe hiberne-t-elle?

4. Le renard roux a-t-il une tanière?

5. Comment subsistent la marmotte, la mouffette, le raton laveur et l'ours noir?

6. La grenouille, l'escargot et la salamandre meurent-ils pendant l'hiver?

RÉPONSES

1. C'est vrai pour les écureuils. On peut les voir à l'extérieur au cours de l'hiver. Quand il fait tempête ou très froid, ils resteront dans leur cachette, où ils ont entreposé les noix et les cônes qui leur permettent de subsister. Le suisse, lui, dort tout l'hiver et sa température corporelle diminue. Il ne s'éveille que pour puiser dans les réserves de nourriture qu'il a accumulées pendant l'automne.

2. Ils creusent des galeries sous la neige, au niveau du sol, à la recherche de nourriture. Ils vivent dans des tanières creusées dans la terre. La musaraigne, petit animal très vorace, utilise souvent les galeries des campagnols, à la recherche de petits rongeurs et d'insectes.

3. Non. Les taupes restent actives pendant l'hiver, mais ne quittent pas leur tanière. Elles accumulent des réserves de nourriture. La taupe à queue velue, par exemple, se nourrit des vers de terre qu'elle a paralysés en leur broyant la tête, pour qu'ils puissent demeurer comestibles tout l'hiver.

4. Non. Il se cache dans la neige pour se reposer. Il creuse aussi dans la neige pour trouver les campagnols et les fruits dont il se nourrit.

5. Ces espèces dorment toutes et subsistent à même leur réserve de graisse. Chez la marmotte et l'ours, la température corporelle baisse et le métabolisme ralentit. Ils dorment profondément mais peuvent s'éveiller si la température extérieure se réchauffe. Les petits de l'ourse noire naissent au cours de l'hiver, en janvier ou février, pendant le sommeil de leur mère.

6. Non. Ils entrent tous dans un état de torpeur. Cachée dans la vase, la grenouille respire à peine. L'escargot s'enferme dans sa coquille et en bloque l'entrée avec de la vase. Quant à la salamandre, elle dort dans le sol. Une sorte d'anti-gel lui permet de rester vivante si le sol gèle. D'autres espèces vivent dans un état de torpeur: les abeilles et les fourmis par exemple. Les poissons d'eau douce, comme le brochet et la perche, sont immobiles et engourdis au fond de l'eau.

Sylviane LANTHIER

SAINT-LAZARE

Les «shacks» sur la glace

C'est le signe que l'hiver est arrivé: la première bicoque de pêche a été installée sur la glace à l'embouchure des rivières Assiniboine et Qu'Appelle près de Saint-Lazare.

C'est rien qu'un passe-temps, qui commence aussitôt que la glace est assez épaisse, explique Claude Chartier. «Ce sont des individus qui pêchent du doré et du brochet.» Pas question de pêche commerciale.

Au milieu de l'hiver, les "shacks" sont au nombre de quatre ou cinq, et ils disparaissent au premier signe de dégel.

RECETTES

Une soupe copieuse



La soupe copieuse à l'italienne fournit à votre famille un repas nutritif tout en vous laissant du temps pour d'autres activités.

Une soupe copieuse prête en quelques minutes est une aubaine pour les familles actives. Les soupers «soupes-repas» sont parfaits pour les soirées froides d'hiver. Complétez avec du pain croûté chaud et un fruit frais.

Contrairement à la croyance populaire, ces soupes copieuses et savoureuses ne prennent pas beaucoup de temps ni d'effort.

Une soupe chaude et robuste réchauffe et fortifie après des sports d'hiver vigoureux. L'emploi d'un sachet de soupe dans la préparation du repas permet à la cuisinière de sortir de la cuisine en un rien de temps.

Soupe copieuse à l'italienne

3/4 lb de saucisse italienne forte (340 g), coupée*
1/2 poivron vert moyen, haché
1 oignon moyen, haché
1 boîte de 28 oz/798 mL de tomates, brisées
2 tasses d'eau (500 mL)
1/2 c. à thé de poudre d'ail (2 mL)
1 sachet de mélange à soupe poulet et nouilles
Mozzarella râpé

Dans une cocotte ou une grande casserole épaisse, faire dorer la saucisse, le poivron vert et l'oignon; égoutter le gras. Ajouter les tomates, l'eau et la poudre d'ail. Cuire à couvert 15 minutes. Ajouter le mélange à soupe au poulet et nouilles; porter à ébullition. Mijoter à couvert de 5 à 7 minutes. Verser dans les bols à soupe. Parsemer chacun de mozzarella

4 à 5 portions.

** On peut remplacer par de la saucisse italienne douce.*

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

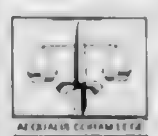
Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B
202, boul. Provencher, bur.:200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
[illegible] E. Teffaine, c.r
[illegible]nis Labossière
[illegible]-Jane Bennett
[illegible] V. Teillet

Avocat-conseil
[illegible] G. Marcoux, c.r
[illegible] Bétournay

185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864

AVOCATS-NOTAIRES

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

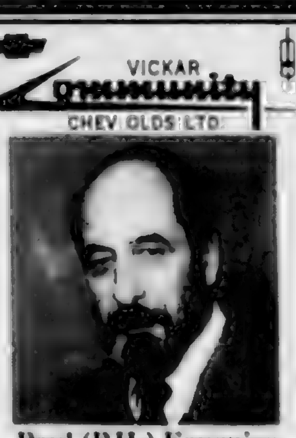
Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS

VICKAR Community CHEV OLDS LTD.



Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8
Tél.: 661-8391

Service de conseiller
Nos thérapeutes:
201, rue DesMeurons
237-8295

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers &Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •
Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.
Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS	Lucien Guenette, C.A.	Gilles Chaput, C.A.
	Arthur Chaput, C.A.	André Blondeau, C.A.
ADJOINTS	Raymond Desrochers, C.A.	James Doer, C.A
	Maurice Fillion, C.A.	Maurice Morissette, C.A
	Russell Paradoski, C.A.	Paul Prenovault, C.A.
	Gérald Schaubroeck, C.A.	Richard Senez, C.A

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-[illegible]
Téléfax: (204) 23[illegible]
ASSOCIÉ — *Charles Gagné, M.P.A*

BDO BINDER
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

ASSUREURS

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC • Tél: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance:
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

PIONEER LIFE
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés).

GUS PAINCHAUD
assurances
• *vie* • *auto* • *incendie* • *etc.*
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

MÉTIERS



Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

LA LIBERTÉ
Cet espace est à votre service

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899

Le Journal des jeunes

Volume 2, nº 7, Saint-Boniface (Manitoba)
du 7 au 20 décembre 1990

L'adieu aux armes

Editorial

Pourquoi maintenant?

Comme beaucoup de personnes, vous vous demandez peut-être pourquoi il a fallu attendre plus de 40 ans pour que les leaders des deux pays les plus puissants du monde deviennent enfin raisonnables et décident d'envoyer leurs chars d'assaut à la casse?

L'explication se trouve en partie dans le panier à provisions du citoyen soviétique. Un panier qu'il est de plus en plus difficile de remplir parce que l'économie soviétique n'est pas capable de produire suffisamment de produits.

Le président de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, est un homme intelligent. Il a compris que le plus sûr moyen d'éviter l'éclatement de son pays n'était pas de construire des armes toujours plus efficaces et des bombes toujours plus puissantes, mais de donner plus de pain et de liberté à ses concitoyens.

Si la menace de guerre diminue, la quantité d'armes nécessaires diminue aussi. C'est autant d'argent que l'on peut consacrer à l'économie, l'éducation ou la santé. Qui s'en plaindrait?

Laurent GIMENEZ

Les États-Unis, l'Union soviétique et leurs alliés ont signé le 19 novembre 1990 à Paris l'un des plus importants accords de désarmement de l'histoire.

L'accord prévoit que l'Union soviétique et ses six alliés du pacte de Varsovie détruiront entre 90 000 et 100 000 chars d'assaut, avions, mitraillettes, et autres armes conventionnelles (non nucléaires).

De leur côté, les 16 pays membres de l'OTAN, y compris les États-Unis, élimineront environ 10 000 armes. Ces destructions massives ont pour but d'amener au même niveau la quantité d'armes dans les deux blocs.



George Bush et Mikhaïl Gorbatchev. Photo: Presse canadienne

Cette entente de désarmement a été conclue dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui s'est déroulée à Paris du 19 au 21 novembre. 34 pays y ont participé, y compris le Canada.

Selon beaucoup d'observateurs, la signature de cet accord marque la fin de la guerre froide qui opposait les États-Unis et l'Union soviétique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Sommaire

De la guerre froide au désarmement

Pays membres de l'OTAN
Pays membres du pacte de Varsovie

La guerre froide:

L'expression est née juste après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Elle désignait l'état de tension qui existait entre les États-Unis et l'Union soviétique après la «guerre chaude» qui venait de ravager l'Europe.

La guerre est restée «froide» parce que les deux pays ne se sont jamais combattus directement. Par contre, il se sont affrontés indirectement à travers d'autres pays: la Corée (guerre de 1950 à 1953), Cuba (crise internationale en 1962) et le Vietnam (guerre de 1962 à 1973).

Le rideau de fer:

Au cours des années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, l'Europe s'est peu à peu divisée en deux blocs opposés:

1) Le bloc de l'Ouest, dominé par les États-Unis et constitué de pays démocratiques et capitalistes (France, Grande-Bretagne, Italie, etc.)

2) Le bloc de l'Est, constitué par les pays européens dans lesquels, après la guerre, l'Union soviétique a imposé des régimes communistes.

Le rideau de fer désignait la frontière très difficile à traverser entre ces deux blocs.

La détente:

En 1975, 34 pays, dont les États-Unis et l'Union soviétique, se sont réunis à Helsinki, en Finlande, pour une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

D'autres conférences semblables, destinées à promouvoir la paix et le désarmement en Europe, se sont déroulées au fil des années jusqu'à celle de Paris en novembre 1990.

Carte: Gilbert Painchaud

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Cartes: Gilbert Painchaud

Production graphique: La Liberté

Bande dessinée: Thérèse Pilotte-Bartel et Pierre Lavoie

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

EN BREF

Irak
Menace de guerre

Les 15 pays leaders de l'Organisation des Nations unies (ONU) se sont déclarés prêts à utiliser la force, autrement dit la guerre, si l'Irak n'a pas quitté le Koweït d'ici le 15 janvier 1990. L'Irak a envahi le Koweït au mois d'août dernier.

Irak
Les fumeurs de la paix

Six autochtones américains appartenant à la tribu des Sioux ont décidé d'aller fumer le calumet de la paix dans le désert près de Bagdad, le capitale de l'Irak. Ils espèrent éviter ainsi une guerre qui, pensent-ils, menace de détruire le monde.

Singapour
31 ans au pouvoir

Le premier ministre le plus «durable» du monde vient de donner sa démission. Lee Kuan Yew, âgé de 67 ans, a été chef du gouvernement de Singapoure pendant 31 ans. Cette ancienne colonie britannique située en Asie est indépendante depuis 1963.

Urss
On coupe le pétrole

Le gouvernement soviétique a décidé de réduire de moitié ses exportations de pétrole l'année prochaine. Ce sont des difficultés de production qui obligent l'Union soviétique à abandonner sa place de premier vendeur de pétrole dans le monde.

États-Unis
Chanteurs sans voix

Des milliers de fans sont restés sans voix en apprenant que les deux membres du groupe Milli Vanilli n'ont pas chanté une parole dans l'album qui les a rendus célèbres: Girl You Know It's True. Du coup, on leur a retiré le Grammy qu'ils avaient gagné en 1989.

Afrique du Sud
L'influence des tortues

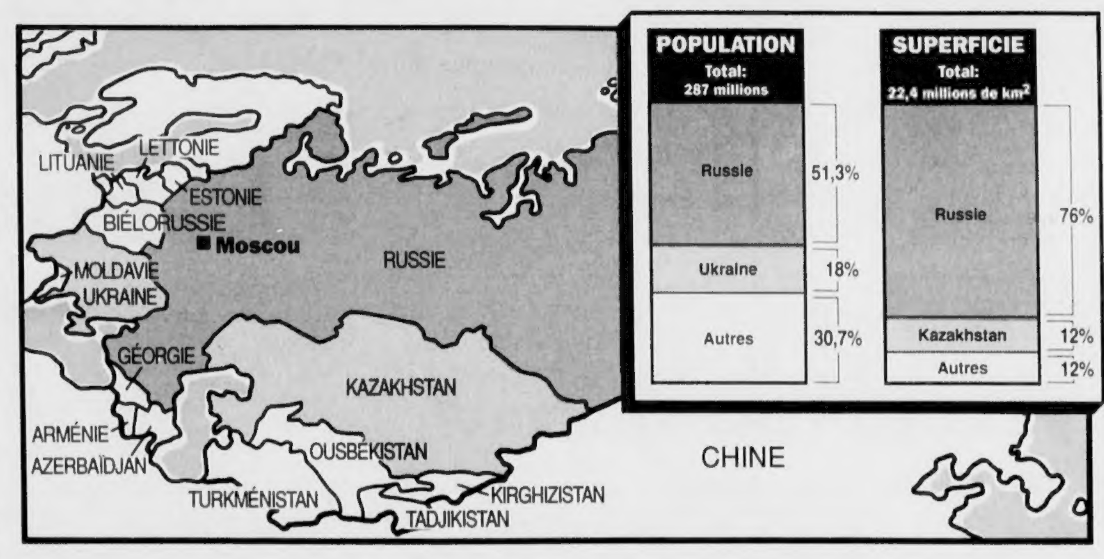
Un groupe d'écoliers sud-africains inspirés par les Teenage Mutant Ninja Turtles ont attaqué leurs parents et leurs camarades de classe avec des bâtons pointus et des couteaux, pour répondre, ont-il expliqué, «à l'appel des tortues».

Urss: comment éviter l'éclatement?

Le président soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a proposé une nouvelle formule d'association aux 15 républiques qui forment l'Union soviétique. Son objectif: éviter l'éclatement du pays.

Le projet de nouveau Traité de l'Union prévoit d'accorder beaucoup plus de pouvoirs au gouvernement de chaque république. L'économie, l'éducation, la culture, et l'exploitation de la terre dépendraient exclusivement des républiques et non plus du gouvernement fédéral situé à Moscou.

Les transports, l'énergie et le programme spatial seraient dirigés conjointement par le gouvernement fédéral et les gouvernements des républiques. Seuls la défense du territoire et le contrôle des frontières continueraient à dépendre exclusivement de Moscou.



Le nouveau Traité de l'Union, qui remplacerait une veille entente datant de 1922, a peu de chances d'être adopté. Six des 15 républiques ont déjà annoncé qu'elles ne le signeront pas: l'Arménie, l'Ukraine, La Géorgie, l'Estonie, La Lettonie et la Lituanie.

Ce projet est une des dernières tentatives du président Gorbatchev pour empêcher que les républiques quittent la fédération, ce qui signifirait la mort de l'Union soviétique. Toutes les républiques, à l'exception du Kirghizistan, ont déjà proclamé leur souveraineté, autrement dit leur droit de devenir des pays indépendants.

Pologne: un président canadien?

Le prochain président de la république polonaise sera peut-être un Canadien. Stanislav Tyminski, un homme d'affaires de Toronto, est en effet arrivé deuxième au premier tour des élections présidentielles qui se sont déroulées le 25 novembre en Pologne.



Comme aucun des six candidats au premier tour n'a remporté la majorité des voix, un deuxième tour aura lieu le 9 décembre entre les deux leaders: Lech Walesa, qui est arrivé en tête avec 40% des voix, et Stanislav Tyminski.

Lech Walesa a le plus de chances de gagner parce qu'il est très populaire. C'est grâce à lui et à son syndicat, Solidarité, que des élections libres ont enfin pu avoir lieu en Pologne après 50 ans de domination du Parti communiste.


Photo: Presse canadienne

Lech Walesa: une petite danse avant le deuxième tour des élections.

Beaucoup de Polonais ont voté pour Stanislav Tyminski au premier tour (il a remporté 23% des voix) parce qu'ils admirent sa réussite professionnelle. Parti de Pologne il y a 21 ans avec 5$ en poche seulement, il a réussi à faire fortune en créant une petite entreprise d'informatique en Ontario.

Stanislav Tyminski fait aussi des affaires au Pérou, un pays d'Amérique latine. Il possède d'ailleurs trois nationalités: polonaise, canadienne et péruvienne. Beaucoup de Polonais croient qu'avec un tel président de la république, tout le monde aurait une chance de pouvoir faire fortune.

Un pays aux mille visages

La raison pour laquelle plusieurs républiques soviétiques menacent de quitter la fédération, c'est que, souvent, elles ont été forcées d'y entrer.

La Lituanie, l'Estonie et la Lettonie, par exemple, ont été envahies par l'Union soviétique en 1940. La plupart des autres républiques ont été rattachées à la Russie plus ou moins volontairement au cours du XIXe siècle (années 1800 à 1899).

Théoriquement, la Russie n'est qu'une république comme les autres. Mais en réalité, elle domine les 14 autres républiques par sa taille et sa population.

Près de la moitié de la population soviétique est composée d'ethnies non russes qui parlent des dizaines de langues différentes et pratiquent diverses religions.

Parmi ces gens se trouvent de nombreux «nationalistes» qui refusent de faire partie de l'Union soviétique et veulent créer leur propre pays.

Royaume-Uni: la Dame de fer a plié

Après 11 ans et demi à la tête du Royaume-Uni, Margaret Thatcher a démissionné de son poste de premier ministre et de chef du Parti conservateur le 22 novembre dernier.


Photo: Presse canadienne

Margaret Thatcher.

Pendant qu'elle était au pouvoir (elle a été élue trois fois de suite), Margaret Thatcher a mené une importante politique de privatisation de l'économie britannique. Beaucoup de grosses entreprises qui appartenaient à l'État ont été vendues au public et à des entreprises privées.

ROYAUME-UNI

océan Atlantique

mer du Nord

ÉCOSSE

IRLANDE

PAYS DE GALLES

ANGLETERRE

Londres

Manche

FRANCE

La Dame de fer (on l'avait surnommée ainsi en raison de son caractère ferme et décidé) a choisi de démissionner parce qu'elle était devenue très impopulaire dans son pays et même à l'intérieur du Parti conservateur.

Le nouveau premier ministre britannique, John Major, est un fidèle de Margaret Thatcher.

L'ordinateur au volant

La compagnie allemande BMW est en train de mettre au point une voiture capable de ralentir automatiquement si le conducteur va trop vite, ou de le prévenir à l'aide d'un signal lumineux s'il roule trop près du trottoir.

Un autre constructeur allemand, Volkswagen, travaille sur une voiture entièrement automatique qui permettrait au conducteur de lâcher le volant et l'accélérateur lorsqu'il se trouve sur une autoroute (une route à deux ou plusieurs voies séparées).

EN BREF

Québec

Livres non taxés

Le ministre des Finances du Québec, Gérard D. Lévesque, a accepté de ne pas appliquer la future taxe provinciale de 8% sur les livres. Le ministre a cependant précisé que cette exemption n'était valable que pour l'année 1991.

Colombie-Britannnque

La chasse aux squatters

Environ 80 policiers de Vancouver ont arrêté une trentaine de squatters qui occupaient depuis environ neuf mois des maisons abandonnées de Vancouver.

Alberta

La Main dans le puits

Le premier ministre de l'Alberta, Don Getty, est soupçonné d'avoir profité de sa position au gouvernement pour gagner de l'argent en investissant dans l'industrie du pétrole. Il aurait notamment reçu 60 000$ grâce à ses intérêts dans trois puits.

Canada

Adieu Lunenburg!

Les nouveaux billets de 100$ sortis le 3 décembre comportent deux changements: le paysage de Lunenburg, en Nouvelle-Écosse, a été remplacé par une oie; et le billet porte désormais un petit carré de plastique permettant de distinguer les vrais billets des faux.

Canada

Arctique: à surveiller!

Le Comité de défense de la Chambre des communes a écrit un rapport recommandant au gouvernement canadien d'acheter rapidement de nouveaux sous-marins et d'installer des radars dans l'Arctique afin de pouvoir détecter d'éventuels envahisseurs.

Les animaux risquent leur peau

Selon une récente étude effectuée par le World Wildlife Fund, plusieurs grands animaux carnivores (ils se nourrissent de viande) risquent de disparaître du Canada si aucune mesure n'est prise rapidement.

Les pumas sont spécialement menacés par la diminution des larges espaces non habités dont ils ont besoin pour chasser et se reproduire.

De leur côté, les ours noirs et les grizzlis sont victimes d'un trafic international entre l'Amérique du Nord et l'Asie. Plusieurs pays asiatiques achètent les griffes des ours pour confectionner des bijoux, leurs pattes pour en faire de la soupe, et leurs vésicules biliaires (une petite poche sous le ventre) pour les transformer en médicaments.



Touchez pas à l'ours noir! Photo: Presse canadienne

Quant aux ours polaires, on a retrouvé dans leurs corps de fortes concentrations de produits chimiques qui les empêchent souvent d'avoir des petits.

Les autres animaux carnivores menacés sont les loups et les carcajous (également appelés gloutons).



Surtout lorsqu'il se repose.

Combien en reste-t-il?

Pumas		Grizzlis		Ours polaires		Loups		Ours noirs	
Habitat	Nombre	Habitat	Nombre	Habitat	Nombre	Habitat	Nombre	Habitat	Nombre
Alberta	635	Colombie-Britannique	21000	Nord	25000	Un peu partout	45000 à 65000	Canada	500 000
Colombie-Britannique	3000 à 3500	Alberta						États-Unis	
		Nord							

À nous la coupe!

L'équipe des Blue Bombers de Winnipeg a d'excellentes raisons de se réjouir puisqu'elle a remporté la 78e coupe Grey de la Ligue canadienne de football le 25 novembre à Vancouver. C'est la troisième fois en six ans que les Bombers remportent la coupe Grey, créée en 1909. Pour fêter l'écrasante victoire de leur équipe contre les Eskimos d'Edmonton (50-11), des milliers de Winnipégois ont défilé dimanche soir dans les rues de Winnipeg malgré la température un peu fraîche (-13 degrés celcius).

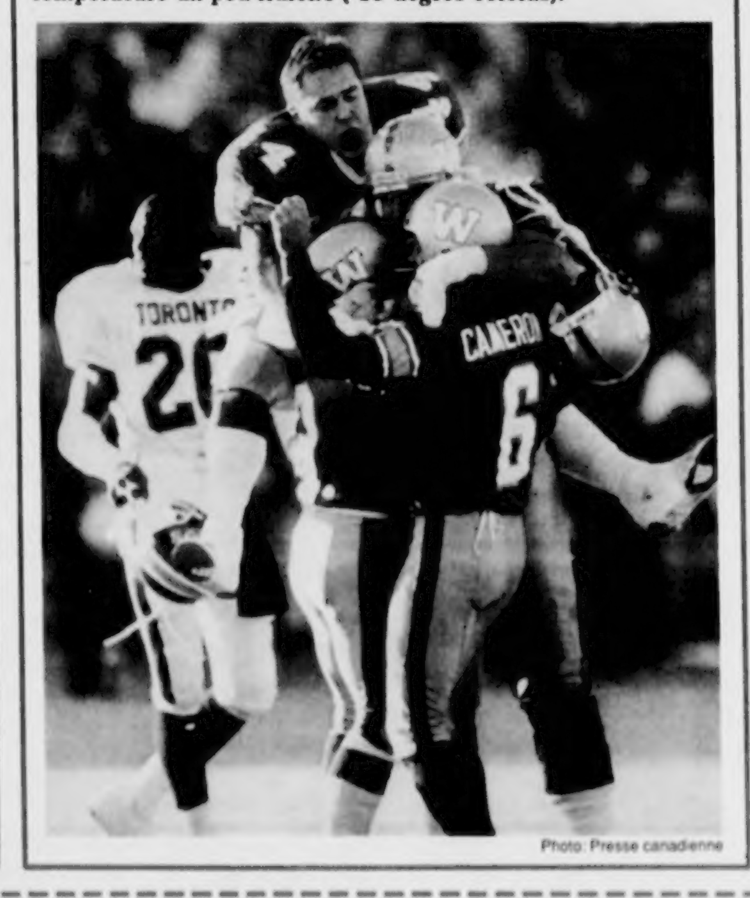


Photo: Presse canadienne

1988: 43,3 milliards

1989: 40,6 milliards

1990: 37,6 milliards

Cigarettes vendues au Canada

Les fumeurs s'envolent en fumée

La consommation de cigarettes a beaucoup baissé ces dernières années au Canada.

La vente de cigarettes durant les 10 premiers mois de l'année 1990 a baissé de 7,4% par rapport à l'année dernière. En 1989 déjà, les ventes avaient chuté de 6,8%.

Deux causes principales expliquent la diminution de la consommation de tabac au Canada. Premièrement, l'information diffusée par le gouvernement sur les dangers que le tabac représente pour la santé, et les mesures prises pour diminuer la consommation. Exemples: interdiction de fumer dans les lieux publics et limitation de la publicité sur les cigarettes.

Deuxième raison: le prix des cigarettes qui ne cesse d'augmenter à cause des hausses de taxes imposées par les gouvernements provinciaux. Cette année, la taxe provinciale sur les cigarettes a augmenté de 10 à 49% selon les provinces. Un paquet de 20 cigarettes vaut aujourd'hui environ 5$.

Dictée: bon point pour le Québec

Pour la troisième année de suite, un jeune Québécois s'est distingué durant les Championnats du monde d'orthographe qui se sont déroulés le 24 novembre à Paris, la capitale de la France.

Pascale Lefrançois, âgée de 16 ans, a remporté le titre de championne junior dans la catégorie des pays francophones. Deux autres jeunes Québécois avaient remporté le même prix en 1988 et 1989.

L'étudiante n'a commis qu'une seule faute sur le mot «sénatus-consultes» (elle a oublié l'accent aigu et le trait d'union).

La page détente



Photo: Presse canadienne

La vie en ville

1. Laquelle de ces trois grandes villes est considérée comme une des plus agréables du monde pour y vivre?

❑ Montréal (Canada)

❑ Paris (France)

❑ Dallas (États-Unis)

2. Quelle est la ville la plus peuplée du monde?

❑ Tokyo-Yokohama (Japon)

❑ Pékin (Chine)

❑ Mexico (Mexique)

3. Quelle est la ville dont le taux de meurtres est le plus élevé du monde?

❑ New York (États-Unis)

❑ Cape Town (Afrique du Sud)

❑ Bogota (Colombie)

4. Quelle est la ville dont le taux de meurtres est le plus bas du monde?

❑ Melbourne (Australie)

❑ Vienne (Autriche)

❑ Madrid (Espagne)

5. Quelle est la ville la plus bruyante du monde?

❑ Karachi (Pakistan)

❑ Hanoi (Vietnam)

❑ Calcutta (Inde)

6. Dans quelle ville a été créé le premier métro?

❑ Paris (France)

❑ Londres (Grande-Bretagne)

❑ Amsterdam (Pays-Bas)

7. Dans quelle ville est apparu le premier métro nord-américain?

❑ Boston (États-Unis)

❑ Chicago (États-Unis)

❑ Montréal (Canada)

8. Dans quelle ville trouve-t-on le plus long réseau de métro du monde?

❑ Berlin (Allemagne)

❑ Moscou (Union soviétique)

❑ New York (États-Unis)

Qui a inventé quoi?

Il arrive que des inventeurs donnent leur propre nom à leurs inventions. C'est le cas de ceux qui se trouvent dans la colonne du bas. Essayez donc de trouver qui a inventé quoi.

1. Un système de moteur.
2. Une technique pour détruire les microbes dans les boissons.
3. Une machine à couper les têtes.
4. Un produit que l'on trouve dans le tabac.
5. Un ballon dirigeable.
6. Un système de communication à distance par points et traits.
7. Une maladie qui fait confondre les couleurs.
8. Un système d'écriture en relief pour les aveugles.

A. John Dalton (1766-1844)

B. Joseph-Ignace Guillotin (1738-1814)

C. Rudolf Diesel (1858-1913)

D. Samuel Morse (1791-1872)

E. Louis Pasteur (1822-1895)

F. Louis Braille (1809-1852)

G. Jean Nicot (1530-1600)

H. Ferdinand Zeppelin (1838-1917)

Un inventeur célèbre: Erno Rubik. Photo: Presse canadienne

Concours

Les inventeurs en herbe

Pour inventer, pas besoin de calculs savants, de plans ou d'outils. Une bonne imagination peut suffire. Si vous avez une idée d'invention dans la tête, dessinez-la donc sur un bout de papier (blanc et sans lignes de préférence). Envoyez-le nous **avant le 24 décembre**, avec votre nom et celui de la ville où vous habitez, à l'adresse suivante:

Le Journal des jeunes
Case postale 47007
276, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3G9

N'oubliez pas de joindre un petit texte à votre dessin pour décrire et expliquer votre invention. Le meilleur projet sera publié dans un prochain numéro du Journal des jeunes.

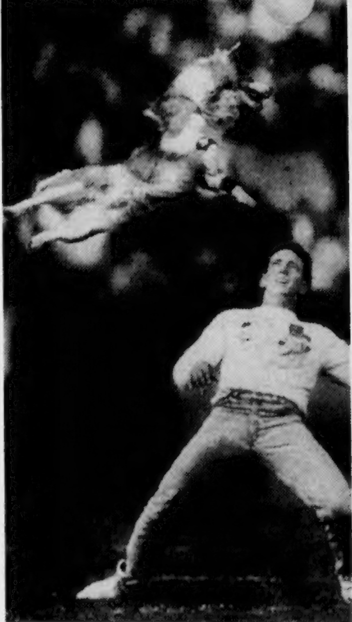


Photo: Presse canadienne

Qui a bien pu inventer le frisbee?

Vrai ou faux?

1. Chandail vient de «marchand d'ail», parce qu'il désignait à l'origine le tricot porté par les vendeurs de légumes.
2. Tatouage vient du tahitien tatou et a été introduit en Europe par l'explorateur britannique James Cook.
3. Papillon vient de l'expression «pas pliant», parce que les ailes des papillons se plient lorsqu'ils volent.
4. Barbecue vient du mot amérindien barbacoa et a été introduit en Europe par les Espagnols après la conquête de l'Ile d'Haïti.
5. Le mot cobaye, qui désigne un petit rongeur, vient de l'espagnol «con baile» (avec danse), parce qu'on a l'impression que le cobaye danse lorsqu'il se déplace.

Réponses

Vrai ou faux

1. vrai; 2. vrai; 3. faux; 4. vrai; 5. faux.

Qui a inventé quoi?

1 - C (moteur diesel); 2 - E (pasteurisation); 3 - B (guillotine); 4 - G (nicotine); 5 - H (zeppelin); 6 - D (morse); 7 - A (daltonisme); 8 - F (braille).

La vie en ville

1. Montréal; 2. Tokyo-Yokohama; 3. Cape Town (64,7 meurtres pour 100 000 habitants); 4. Madrid (0,6 meurtre pour 100 000 habitants); 5. Karachi; 6. Londres (en 1863); 7. Boston (en 1897); 8. New York (500 stations, 416 km de voies).

Mlle Alapage

Thérèse Pilotte-Bartel
Pierre Lavoie





Décembre 1990